

4. TABLEAU DE RÉFÉRENCE DE L'IPC - LIGNES DIRECTRICES TECHNIQUES

Le **tableau de référence** de l'IPC (voir tableau 1) guide l'analyse à la fois pour la classification de la phase (phases de la classification, indicateurs d'impact de référence et cadre stratégique d'intervention), et pour les niveaux de Risque d'aggravation (probabilité, sévérité, dangers et vulnérabilités de référence et implications pour l'action). Ces lignes directrices techniques passent en revue les concepts et les spécifications techniques de chacun de ces composants.

4.1 Phases de la classification

Concepts

Étant donné l'urgence relative dans laquelle les décisions doivent être prises dans les situations de crises alimentaires, il est nécessaire d'établir une distinction objective entre les classifications pour déterminer l'urgence relative, les conditions générales et l'intervention appropriée. Les besoins du monde académique en matière de situations de sécurité alimentaire hautement nuancées sont reconnus mais, pour déboucher sur une alerte précoce efficace et fournir une analyse en temps réel, l'IPC s'efforce de donner un «aperçu général correct» afin de garantir que les décideurs et les acteurs puissent distinguer d'importantes différences d'une situation à l'autre et réagir de manière appropriée.

L'IPC classe les zones géographiques et les groupes sociaux dans l'une de ces cinq phases: *généralement en sécurité alimentaire (1A et 1B)*, *insécurité alimentaire modérée/limite*, *Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë*, *urgence humanitaire*, et *famine/catastrophe humanitaire*. Ces cinq phases sont suffisamment générales pour englober une vaste gamme de causes, de systèmes de moyens d'existence et de contextes politiques/économiques. Leur distinction a pourtant des implications profondément différentes pour mettre en œuvre l'intervention (y compris l'élaboration de la stratégie, l'urgence et l'obligation éthique).

La prise en compte du spectre complet - de la situation générale de sécurité alimentaire à la famine - met l'accent sur le fait que les interventions en matière de sécurité alimentaire sont nécessaires quelle que soit la phase considérée (pas seulement lorsqu'une urgence surgit), bien que le centre d'intérêt stratégique diffère. Le terme «phases» souligne la nature dynamique et évolutive (positive ou négative) de la sécurité alimentaire. En effet, l'IPC s'applique autant aux situations qui se dégradent qu'aux situations qui s'améliorent et permet ainsi l'analyse comparative des situations dans le temps. Néanmoins, il convient de noter que les changements d'une phase à une autre ne sont pas nécessairement séquentiels (par exemple, il est possible de passer directement de la situation de sécurité alimentaire générale à la situation d'urgence humanitaire).

Spécifications

L'IPC distingue cinq phases de situations de sécurité alimentaire. Chacune d'elles est dotée d'une définition générale en plus des indicateurs d'impact de référence spécifiques.

Tableau 2: Description générale des Phases de l'IPC

Phase		Description générale
1	1A Généralement en sécurité alimentaire	Accès à une alimentation généralement adéquate et stable avec un risque modéré à faible de tomber graduellement dans la Phase 3, 4 ou 5.
	1B Généralement en sécurité alimentaire	
2	Insécurité alimentaire modérée/limite	Accès limite à une alimentation adéquate avec un risque élevé et récurrent (en raison de la probabilité d'événements adverses et une grande vulnérabilité) de tomber graduellement dans la Phase 3,4 ou 5.
3	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Insuffisance aiguë et critique de l'accès à l'alimentation assortie d'une malnutrition grave et inhabituelle et un épuisement accéléré des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui, si la situation se maintient, va faire tomber la population dans la Phase 4 ou 5 et/ou va probablement se traduire par une pauvreté chronique.
4	Urgence humanitaire	Insuffisance grave de l'accès à l'alimentation assortie d'une mortalité excessive, une malnutrition très élevée et en progression, et un épuisement irréversible des avoirs relatifs aux moyens d'existence.
5	Famine/Catastrophe humanitaire	Grave perturbation sociale assortie d'un manque total d'accès à l'alimentation et/ou d'autres besoins de base dans laquelle la famine généralisée, la mort et le déplacement sont incontestables

Les descriptions ci-dessus mettent en relief des distinctions générales entre les phases. Chacune de ces phases est associée à des indicateurs d'impact de référence comportant des seuils absolus et relatifs. Les indicateurs d'impact de référence apportent un moyen objectif de distinguer des phases et d'étayer techniquement la classification d'une phase, ce qui est propice à la comparabilité et à la responsabilité dans l'analyse. L'IPC est le seul à inclure explicitement la crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (phase 3) comme phase de sécurité alimentaire. La communauté internationale d'experts en matière de sécurité alimentaire a depuis longtemps reconnu l'importance de la compréhension des dynamiques relatives aux moyens d'existence et de leurs liens avec la sécurité alimentaire (Frankenberger 1992, DFID 2001, PAM 2005). L'IPC place littéralement les moyens d'existence «en vedette» et attire l'attention sur cette phase cruciale qui, même si elle ne devient pas le «flash CNN, RFI ou BBC du moment», avec son lot d'images sombres de personnes mourant de faim, n'en requiert pas moins des interventions urgentes pour empêcher que des situations d'accès aux aliments hautement sous pression ne deviennent des urgences humanitaires et pour soutenir la stabilisation, ou le redressement, de la dégradation des avoirs relatifs aux moyens d'existence. Dès lors, la phase 3 constitue à la fois une alerte précoce annonçant une urgence humanitaire imminente et une phase cruciale de plein droit qui garantit un appui urgent aux moyens d'existence.

Bien que la terminologie employée pour qualifier chaque phase soit chargée de connotations et sélectionnée dans l'optique de provoquer des demandes d'intervention urgente, l'IPC s'efforce de ne pas utiliser ces termes car les adjectifs et les métaphores sont sujets à l'interprétation des divers acteurs. Au lieu de cela, chaque phase est explicitement liée à un ensemble de critères cohérents, objectifs et internationalement acceptés (voir section 4.2 sur les indicateurs d'impact de référence), ce qui apporte à chaque terme une signification technique spécifique qui devient monnaie courante parmi les analystes et les nombreux autres acteurs (gouvernements, décideurs, organismes chargés de la mise en œuvre, bailleurs de fonds, médias, etc.).

4.2 Indicateurs d'impact de référence

Concepts

La classification de la phase est un jugement analytique composite fondé sur la convergence des preuves des **indicateurs d'impact de référence** représentant les dénominateurs communs opératoires du bien-être humain et des moyens d'existence. Pour chaque phase de l'IPC, il existe un ensemble d'indicateurs d'impact de référence couvrant une large gamme d'effets sur le bien-être humain y compris: *le taux brut de mortalité, la malnutrition aiguë, le retard de croissance, la maladie, l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, la diversité alimentaire, l'accès à l'eau et l'approvisionnement, le dénuement et les déplacements, la sécurité civile, les dangers, les stratégies d'adaptation, les conditions structurelles et les avoirs relatifs aux moyens d'existence*. Les indicateurs d'impact de référence, interprétés et ajustés pour correspondre aux phases de l'IPC, sont obtenus à partir de normes internationales et d'autres systèmes de classification reconnus.

La **sélection** des indicateurs d'impact de référence individuels utilisés dans l'IPC s'est faite selon les principes suivants:

- **Des indicateurs de résultats plutôt que de processus:** Il s'agit là d'une distinction cruciale qui apporte à l'IPC une comparabilité dans l'espace et dans le temps ainsi qu'une transparence. Les indicateurs d'impact de référence de l'IPC sont basés sur les indicateurs de résultats de l'impact résultant. Sans tenir en compte la spécificité d'une situation donnée (le système de moyens d'existence, le contexte socio-économique, l'histoire, le type de danger, etc.), la communauté internationale peut généralement se mettre d'accord sur les effets à éviter et les effets à viser dans le domaine des interventions en matière de sécurité alimentaire. Les indicateurs d'impact de référence de la classification de la phase sont autant que possible orientés vers les indicateurs de résultats, bien qu'il soit reconnu que même ceux-ci représentent diverses étapes d'effets (à l'échelle individuelle par exemple, la mortalité viendrait après les stratégies d'adaptation à la crise).

Les indicateurs de processus représentent la dynamique permettant d'obtenir un résultat particulier. Ceux-ci comprennent une large gamme d'indicateurs tels que les prix des denrées sur le marché, les indicateurs climatiques, la production agricole, l'état du bétail et bien d'autres encore. Alors que les indicateurs de processus sont essentiels à l'analyse, ils fonctionnent ensemble de manière hautement dynamique et intégrée et leur impact fondamental (résultat) dépend des nuances d'une situation qui tient compte, entre autres, du système de moyens d'existence, du contexte socio-économique, de l'histoire, du type de menace, etc. Par exemple, une augmentation de 50 pour cent du prix du lait sur le marché (un indicateur de processus) aura un résultat totalement différent dans un système de moyens d'existence basé sur la production de lait que dans un système de moyens d'existence basé sur l'achat de lait, pouvant être bénéfique dans le premier cas et préjudiciable dans le dernier.

Alors que les indicateurs de résultats fournissent des preuves directes pour la classification de la phase, les indicateurs de processus peuvent aussi être utilisés pour établir le bien-fondé d'une classification de la phase (voir la section suivante sur l'utilisation pour de plus amples explications).

- **L'amplitude des impacts:** les indicateurs d'impact de référence comprennent une large gamme d'impacts liés soit directement soit indirectement à la sécurité alimentaire. L'IPC met l'accent sur l'analyse de la sécurité alimentaire mais reconnaît qu'il est impossible de séparer les situations d'insécurité alimentaire graves des crises sectorielles associées dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'assainissement, du logement et autres. Il existe une interaction très dynamique entre ces secteurs, particulièrement lorsque les situations se dégradent - à la fois parce qu'ils surviennent souvent en même temps et parce qu'une contrainte sur un secteur entraîne habituellement des contraintes sur les autres. L'IPC met donc l'accent sur l'analyse de la sécurité alimentaire mais intègre d'autres questions humanitaires. Cependant, l'IPC n'est pas destiné à remplacer des analyses plus approfondies sur un secteur en particulier.
- **Le moins d'impacts possible:** alors qu'ils visent à inclure un large spectre d'impacts, les indicateurs d'impact de référence sont sélectionnés pour être le moins nombreux possible. Le maintien de leur nombre au strict minimum contribue à une cohérence et simplicité plus grandes de l'analyse. Il est important de noter que les indicateurs d'impact de référence ne sont pas destinés à constituer des définitions complètes de toutes les dynamiques d'une phase donnée mais sont plutôt identifiés selon leur capacité évidente à montrer la sévérité d'une phase.
- **Les vies et les moyens d'existence:** les indicateurs d'impact de référence comprennent à la fois des impacts sur les vies humaines et sur les moyens d'existence. Alors que la sauvegarde de vies constitue un objectif stratégique immédiat, les secours et l'intervention d'urgence devraient atténuer la vulnérabilité des individus et des communautés face aux menaces à venir. En l'absence d'une attention stratégique visant à soutenir les moyens d'existence, les personnes pourraient sombrer dans la pauvreté chronique et une vulnérabilité importante et perpétuelle face aux menaces futures sans compter qu'elles seraient dès lors incapables de contribuer significativement au développement national (Sphère 2004 et DFID 2001). Le soutien des moyens d'existence constitue un objectif stratégique en soi.

L'IPC intègre les moyens d'existence dans les indicateurs d'impact de référence par le biais du cadre de base de l'Approche relative aux moyens d'existence durable qui identifie cinq types de capital relatifs aux moyens d'existence: humain, financier, social, physique et naturel. Un des défis de l'IPC, actuel et futur, est que le statut de ces capitaux, pouvant être considérés comme effets de droit, soit mesurée de manière plus facile cohérente et objective. La systématisation de cette analyse est un domaine susceptible d'être développé à l'avenir.

- **Des effets mesurables/pratiques:** en dépit des défis liés aux moyens d'existence décrits ci-dessus, les indicateurs d'impact de référence ont été choisis en fonction de leur capacité à être objectivement mesurés de façon relativement pratique. Alors que les indicateurs d'impact de référence se veulent le plus objectifs possible (les seuils anthropométriques par exemple), il existe encore certaines descriptions qualitatives (l'ampleur de déplacement par exemple). Il existe pour chacun de ces indicateurs d'impact de référence une large gamme de méthodologies spécifiques apportant l'objectivité et la rigueur nécessaires à cette caractéristique de référence particulière.

L'utilisation d'indicateurs d'impact de référence pour établir le bien-fondé d'une classification de la phase est fondée sur:

- **Les impacts immédiats ou imminents:** la classification de la phase est fondée sur des indicateurs d'impact de référence qui sont soit contemporains d'une situation donnée soit imminents. Cette dernière mise en relief des effets prochains comprend les notions d'avenir immédiat/prévisible ainsi que de la probabilité qu'ils aient lieu. L'apport de l'imminence dans la définition des effets est important pour garantir une intervention opportune et une action adéquate avant que ne se produisent des effets négatifs.
- **La convergence des preuves:** bien que l'IPC s'efforce d'être objectif et cohérent, la nature extrêmement complexe des analyses de sécurité alimentaire rend la stricte application des seuils d'indicateur unique bien peu pratique. Leur application à un vaste éventail de situations est également remise en question sur le plan technique. L'IPC encourage plutôt une formulation de la classification de la phase basée sur la convergence de preuves tirées de sources multiples (pas limitées à des résultats d'évaluation uniques) et évaluées en tant que telles par les analystes. De cette façon, les analystes utilisent les indicateurs d'impact de référence comme guides, et formulent finalement une classification sur base de la convergence de preuves issues de toutes les sources disponibles. Il peut s'agir de preuves directes et/ou indirectes des résultats provenant de sources variées et d'indicateurs de processus, selon la disponibilité et l'aspect pratique des données.

Cette approche fondée sur la preuve est non seulement pratique et adaptable à un large éventail de situations mais il laisse aussi la charge de la preuve aux analystes. Ceux-ci doivent démontrer à tous les acteurs (comme dans un tribunal) la validité et la pertinence des preuves étayant un jugement de classification, même si cette formulation est fondée sur un «jugement personnel optimal». Un tel processus favorise la critique et crée un certain niveau de responsabilité. Un composant supplémentaire de l'IPC, les grilles d'analyse, organise les preuves afin de faciliter l'analyse et d'accroître la transparence des conclusions (voir ci-dessous pour plus d'informations).

- **Les signaux mixtes des indicateurs:** étant donné la complexité et la diversité des situations de sécurité alimentaire, il est fort probable que des indicateurs individuels puissent ne pas concourir à une même classification de la phase. Bien qu'il s'agisse d'un fait avéré, l'approche de l'IPC est de révéler ces différences de façon explicite, de les examiner dans un contexte plus large et de formuler une classification de la phase générale à partir de preuves convergentes. Tout écart vers des indicateurs particuliers doit être souligné dans les grilles d'analyse et devrait faire l'objet d'explications.
- **Les preuves directes et indirectes:** le bien-fondé de la classification de la phase peut être établi à partir de preuves à la fois directes et indirectes. Les *preuves directes* comprennent les sources de données et les méthodes qui indiquent spécifiquement les indicateurs d'impact de référence associés à chaque phase. Les *preuves indirectes*, cependant, comprennent des proxies établissant le bien-fondé des indicateurs d'impact de référence sans effectuer de mesures directes. Semblables aux preuves corroborantes, les preuves indirectes ne peuvent habituellement pas suffire à elles seules mais peuvent être utilisées pour établir le bien-fondé d'une classification de la phase. Bien que les preuves indirectes se situent en marge des indicateurs d'impact de référence, ils n'en sont pas moins valables et utiles pour étayer le jugement de la classification de la phase même si elles restent moins fiables que les preuves directes. Par exemple, les preuves directes de MAG (Malnutrition aiguë globale) pourraient comporter une enquête sur la nutrition d'un échantillon aléatoire alors que les preuves indirectes pourraient faire ressortir des augmentations marquées de la fréquentation des centres d'alimentation thérapeutique.

Néanmoins, la classification sera meilleure si l'on s'appuie sur des résultats pouvant faire l'objet d'un large consensus et adaptables à un large éventail de situations. Pour une liste exhaustive des différents types d'indicateurs de résultats et de processus, voir FOA/FIVIMS 2002 et Riely *et al.* 1999.

- **L'adaptabilité:** En mettant l'accent sur la convergence des preuves plutôt que sur la stricte application des seuils, l'IPC peut englober un éventail complexe de situations tout en maintenant un degré de comparabilité raisonnable. Il est important de noter que les indicateurs d'impact de référence repris pour chaque phase sont de simples repères. Ils ne doivent pas nécessairement exister ni coïncider pour une situation donnée mais sont répertoriés afin de fournir l'amplitude des effets citée précédemment et de permettre la triangulation (par exemple, il pourrait exister une situation de paix pendant une urgence humanitaire). À la différence d'une stricte interprétation des seuils, les indicateurs d'impact de référence de l'IPC comprennent souvent à la fois des relevés absolus ainsi que des écarts par rapport à la normale et aux tendances. Cette approche expose la détermination de la classification à l'interprétation des analystes mais tout écart important par rapport aux indicateurs d'impact de référence serait évident et exigerait une explication technique pour convaincre les parties prenantes.
- **Le consensus technique:** la formulation de la classification de la phase n'est pas seulement fondée sur la convergence des preuves, l'IPC se fonde également sur le consensus technique étant donné les multiples facettes des sources de données, des méthodes employées et de l'apport nécessaire provenant de diverses institutions. Le fait de détailler ce que signifient les différentes preuves et de les rendre plus accessibles favorise la formation d'un consensus technique moyennant un processus de débat rigoureux sur la base de données techniques.

Spécifications

Bien que tentant d'identifier des seuils objectifs et internationalement reconnus correspondant à chaque phase, certains résultats sont plus objectifs que d'autres. Le tableau de référence (Tableau 1) détaille les seuils des différents indicateurs d'impact de référence spécifiques de chaque phase. Vous trouverez ci-dessous l'explication de chaque caractéristique de référence et sa relation avec les phases de l'IPC.

Le taux brut de mortalité

- **Importance:** le taux brut de mortalité (TBM) est le «taux de mortalité d'une population quelle qu'en soit la cause» (PAM et CDC 2005, p. 220). Ce taux est calculé à partir de la formule: (nombre de décès durant une période spécifique) / (nombre de personnes exposées) x (la période donnée) (PAM et CDC 2005). Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (TMM5) se calcule de la même façon mais appliqué aux populations de moins de cinq ans. Cependant, les seuils de référence du TMM5 diffèrent du TBM. Selon le manuel de Sphère, le TBM

est «...l'indicateur de santé le plus spécifique et utile pour contrôler une situation de catastrophe» (Sphère 2004, p. 260). Dans bien des cas, le TBM constitue l'indicateur ultime de crises d'insécurité alimentaire extrême.

- **Références/Sources:** dans les situations d'urgence, le TBM et le TMM5 s'expriment généralement en nombre de décès / 10 000 personnes / jour. Le manuel de Sphère indique que «Un doublement du TMB de base indique une importante urgence sanitaire publique requérant une intervention immédiate» (Sphère 2004, p. 260). Le rapport «Situation des enfants dans le monde» de l'UNICEF (2003) stipule que, pour l'Afrique sub-saharienne, le TBM de base est de 0,44 et le TMM5 de base est de 1,14. Il place ensuite les seuils d'urgence à 0,9 pour le TBM et à 2,3 pour le TMM5 (UNICEF 2003). Selon le Comité permanent de la nutrition du système de Nations Unies (SCN), «le TBM et le TMM5 déclenchent l'alerte s'ils atteignent respectivement 1/10 000/jour et 2/10 000/jour. Des niveaux de TBM et de TMM5 respectivement de 2/10 000/jour et de 4/10 000/jour indiquent une situation grave» (SCN 2004 p. 37). Dans l'«Echelle de l'ampleur des famines» de Howe et Devereux (2004), les taux TBM pour les niveaux de «famine» et de «famine grave» sont fixés respectivement à ≥ 1 mais $< 5/10\ 000$ /jour et ≥ 5 mais $< 15/10\ 000$ /jour. Muireann Brennan et Oleg Bilukha du CDC recommandent des taux TBM compris entre 1 et 2/10 000/jour pour l'urgence humanitaire et supérieurs à 2/10 000/jour pour les conditions de famine (Brennan et Bilukha du CDC, 11 avril 2006).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre le TBM pour toutes les phases et définit des seuils de référence spécifiques. L'IPC respecte généralement les sources citées ci-dessus et y apporte quelques modifications afin qu'ils s'adaptent aux phases. Le critère «plus de 2 fois le taux de base» est incorporé à la phase 4 ainsi que les tendances «plus élevé que la normale» et «en augmentation» (qui s'appliquent uniquement aux situations qui se dégradent). Ces deux derniers critères fournissent des références supplémentaires qui peuvent être utilisées parallèlement aux seuils absolus afin d'assurer la flexibilité pour tout un éventail de situations.

Tableau 3: Résultats de référence de l'IPC - Taux brut de mortalité

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Taux brut de mortalité N° de décès sur 10 000 personnes par jour		CMR <0.5 U5MR ≤1	CMR <0.5 U5MR ≤1	CMR <0.5 - 1 en hausse U5MR 1-2	CMR 1-2, en hausse, ou >2x taux de référence U5MR >2	CMR >2 (exemple: 6000 décès/1 000 000 personnes/30 jours)

- **Contraintes:** malgré son lien direct avec l'insécurité alimentaire extrême, le TBM pose aussi des problèmes de mesure en temps réel lors d'une urgence. Ces problèmes comprennent: 1) les changements au sein des populations de base à la suite de mouvements d'immigration et d'émigration, 2) le faible taux d'incidence et le degré de variabilité élevé, 3) l'éventualité élevée de statuts encore «inconnus» ainsi que 4) d'autres types d'entraves (voir CDC 2005 pour de plus amples explications sur le calcul du TBM).
- **Méthodes potentielles:** la meilleure méthode de calcul de la mortalité consiste à passer par un système de surveillance en bon état de fonctionnement qui comptabilise la plupart des décès à la fois dans les installations et dans la communauté. Cette méthode permet l'analyse des tendances quotidiennement, alors qu'un recensement ou un sondage effectué à un moment donné devrait être répété dans le temps. Un système de surveillance de la mortalité en bon état de fonctionnement devrait être renforcé par une enquête pouvant servir de «contrôle de la réalité».

La malnutrition aiguë

- **Importance:** la malnutrition aiguë est exprimée par un indice poids-taille (p/t) < -2 . Les taux de malnutrition aiguë globale (MAG) reprennent le pourcentage de la population < -2 , plus les œdèmes. La malnutrition aiguë est un indicateur de résultat direct des récents changements que subit l'état nutritionnel. Des niveaux élevés ou croissants de malnutrition aiguë d'une population reflètent des pressions récentes ou actuelles au niveau des individus ou des ménages. Young *et al.* (2005) révisent l'importance et le rôle des informations nutritionnelles dans les systèmes de classification humanitaire.

- **Références/Sources:** selon le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (SCN), «Une prévalence de malnutrition aiguë entre 5 pour cent et 8 pour cent indique une situation nutritionnelle préoccupante et une prévalence supérieure à 10 pour cent correspond à une situation nutritionnelle grave» (SCN 2004 p. 37). L'OMS fournit les repères suivants: faible (<5 pour cent), moyenne (5-9 pour cent), élevée (10-14 pour cent) et très élevée (>=15 pour cent) (FAO 2005, p 47). Howe et Devereux (2005) réfèrent les «conditions de famine» à 20-40 pour cent et les «conditions de famine grave» à >40 pour cent.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre la malnutrition aiguë dans toutes ses phases et respecte généralement les sources citées ci-dessus. Un niveau de malnutrition aiguë >15 pour cent constitue un seuil de référence clé pour l'urgence humanitaire. L'IPC apporte quelques modifications pour correspondre aux phases. Le seuil de référence pour la famine/catastrophe humanitaire est >30 pour cent ce qui se situe à mi-chemin entre les seuils employés par Howe et Devereux pour les situations de « famine » et de « famine grave ». Il est important de noter que l'IPC ne comprend pas seulement les valeurs absolues des niveaux de malnutrition aiguë pour étayer une classification de la phase mais il inclut également, pour les situations qui se dégradent, les notions de «en augmentation» et «plus élevé que la normale» ce qui permet une analyse plus contextuelle des taux de malnutrition et de leur signification.

Tableau 4: Résultats de référence de l'IPC - Malnutrition aiguë

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Malnutrition aiguë (indice poids/taille < -2 z-scores)		< 3%	>3% mais < 10%, ampleur habituelle, stable	10-15%, > habituel, en hausse	15%, > habituel, en hausse	>30%

- **Contraintes:** la malnutrition aiguë constitue une conséquence directe des états nutritionnels et sanitaires mais en termes d'utilisation et d'interprétation, il présente les limites suivantes: 1) la malnutrition aiguë peut être un indicateur de résultats tardif d'une crise et les mécanismes d'intervention fondés sur la malnutrition aiguë peuvent arriver trop tard pour réaliser une intervention efficace, 2) dans les populations pour lesquelles les niveaux de malnutrition aiguë sont élevés en dehors des périodes de crise aiguë, les niveaux pendant les périodes de crise peuvent être difficiles à interpréter et 3) un débat est en cours dans le domaine de la nutrition sur l'éventuelle comparabilité des taux de malnutrition aiguë à travers des groupes démographiques de structure physiologique différente (UNICEF à paraître, Bradbury 1998).
- **Méthodes potentielles:** la méthode la plus commune d'estimation des niveaux de malnutrition aiguë au sein de la population est l'analyse d'échantillons représentatifs aléatoires. La mesure du périmètre brachial (MUAC) vient renforcer cette méthode. Il existe d'autres preuves indirectes telles que les données cliniques sanitaires, les admissions dans les centres d'alimentation thérapeutiques, les observations des experts, etc.

Le retard de croissance

- **Importance:** le retard de croissance consiste en un indice taille-âge <-2. Le CDC définit le retard de croissance comme étant «un déficit de croissance chez l'enfant survenant de façon lente et cumulative comme effet d'une alimentation inadéquate et/ou d'infections répétées» (PAM et CDC 2005). Dès lors, les niveaux de retard de croissance auxquels l'insécurité alimentaire peut contribuer reflètent le niveau général de pauvreté et la malnutrition chronique.
- **Références/Sources:** l'OMS établit les critères suivants pour l'interprétation de la prévalence du retard de croissance comme un pourcentage d'indice taille-âge <-2: faible (<20 pour cent), moyen (20-29 pour cent), élevé (30-39 pour cent) et très élevé (>=40 pour cent) (FAO 2005 p47).
- **Contraintes:** en plus des problèmes normaux liés à l'échantillonnage des enquêtes et à la collecte de données, le fait qu'il faille connaître l'âge des sujets pour calculer le retard de croissance constitue une contrainte supplémentaire. Dans de nombreuses sociétés, cette information est difficilement disponible ou incorrecte à cause du manque de données.

Tableau 5: Résultats de référence de l'IPC - Retard de croissance

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Retard de croissance (h/age < -2z scores)	< 20%	20-40%	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** les enquêtes démographiques constituent le meilleur moyen de mesurer le retard de croissance.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC n'intègre le retard de croissance que pour les phases de situation généralement en sécurité alimentaire et de situation d'insécurité alimentaire modérée/limite. Cela est dû au fait que le retard de croissance ne constitue une caractéristique distinctive que pour ces phases. Pour les phases 3, 4 et 5, les mesures de malnutrition aiguë sont plus appropriées car il s'agit de situations qui changent de façon plus dynamique. Le seuil de référence est fixé à >20 pour cent pour la classification de zones en insécurité alimentaire modérée/limite.

La maladie

- **Importance:** dans le modèle conceptuel des causes de la malnutrition de Helen Young (1998) et en accord avec MSF (2002) et ACF (2002), en plus de «l'apport alimentaire inadéquat», la «maladie» est une cause directe de la malnutrition. Cela est également lié, d'un point de vue conceptuel, au pilier «utilisation» de l'analyse de la sécurité alimentaire selon lequel la capacité physiologique du corps humain à utiliser les aliments efficacement peut être directement minée par la présence d'une maladie. En plus des effets physiologiques, du point de vue de l'économie familiale, la présence d'une maladie peut avoir une influence négative directe sur l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, y compris: 1) le détournement des ressources financières vers les soins de santé, 2) la perte de main d'œuvre productive au sein du ménage, que ce soit la personne malade ou celles qui la soignent et 3) l'éventualité d'une exclusion sociale ou d'une marginalisation. Un certain nombre d'études ont démontré les liens étroits entre le VIH/Sida et la sécurité alimentaire (Drimrie 2002, Drinkwater 2003, Haan *et al.* 2003, UNAIDS 1999, FAO 1995). L'intégration de la maladie dans l'IPC n'est pas seulement liée au rapport de celle-ci avec l'alimentation ou la sécurité alimentaire mais elle constitue également un problème en soi pouvant conduire une population à connaître une situation d'urgence, une épidémie majeure par exemple, avec ou sans problèmes de sécurité alimentaire.
- **Références/Sources:** Si les liens qui unissent la maladie à la sécurité alimentaire justifient clairement son intégration dans l'IPC, l'identification de seuils de prévalence va dépendre du type de maladie en question (par exemple, le VIH/Sida, le choléra, la rougeole, la dysenterie, etc.). Les épidémiologistes établissent des distinctions générales entre les maladies endémiques, épidémiques et pandémiques et fournissent ainsi des points de repère généraux pour l'IPC. Lorsqu'il existe un nombre assez constant de personnes tombant malades tout le temps et lorsqu'il existe un équilibre entre la triade agent-hôte-environnement, la maladie est déclarée endémique. Lorsque la balance penche en faveur de l'agent et qu'il y a un accroissement rapide des cas, la maladie est appelée épidémie (Nordberg 1999). Une maladie devient pandémique lorsqu'elle s'étend sur une vaste zone géographique ou qu'elle touche de larges pans de la population.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre les notions d'épidémie et de pandémie aux phases 3, 4 et 5. L'IPC utilise les termes généraux d'épidémie et de pandémie afin d'établir une distinction entre les niveaux de sévérité relatifs pour les populations. Il s'agit seulement de termes généraux dont la signification doit être interprétée selon le type de maladie en question et ses implications pour l'analyse de la sécurité alimentaire. Les maladies particulières exigent des seuils de magnitude et de sévérité spécifiques afin de guider le travail des analystes.

Tableau 6: Résultats de référence de l'IPC - Maladie

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Maladie		Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Poussée épidémique: en hausse	Poussée pandémique	Poussée pandémique

- **Contraintes:** étant donné l'accent mis par l'IPC sur l'analyse de la sécurité alimentaire, la maladie est analysée selon ses impacts sur ces mêmes questions. Chaque maladie particulière présente divers niveaux «d'urgence» pouvant fortement varier. Par exemple, même quelques nouveaux cas de polio pourraient être considérés comme une urgence du point de vue de la santé publique bien qu'il soit peu probable qu'ils aient des effets importants sur la sécurité alimentaire. Dès lors, l'IPC ne remplace pas du tout les analyses détaillées des conséquences d'une maladie particulière sur la santé publique.
- **Méthodes potentielles:** les maladies particulières exigeront des méthodes spécifiques de collecte de données et d'analyse. Les sources potentielles comprennent les systèmes de contrôle spécifiques et ordinaires, les enquêtes sanitaires, les données sanitaires cliniques et l'observation des experts.

L'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires

- **Importance:** l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires, même s'ils ne mesurent pas directement la condition humaine comme les indicateurs anthropométriques, sont directement liés aux effets sur la santé humaine. L'utilisation de l'accès aux aliments et des Disponibilités alimentaires comme critères est compatible avec la «théorie des droits» de Sen (1981). Cependant, comme le font remarquer Webb *et al.* (2006), une mesure réelle de l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires de la part des ménages est très difficile à réaliser. L'accès et la disponibilité ne sont pas perçus comme des caractéristiques de référence; la question est de savoir si oui ou non (et après quelles concessions) l'apport énergétique minimal est atteint. Il est crucial de savoir si les lacunes sont dues à un problème d'accès ou de disponibilité pour comprendre la nature d'une crise et définir les objectifs. Cette analyse devrait être intégrée aux grilles d'analyse de l'IPC (voir section 5. Outils d'appui de l'IPC).
- **Références/Sources:** une consommation individuelle de 2 100 kcal par personne par jour est un niveau de référence commun pour définir un accès et une disponibilité adéquats des aliments (SPHERE 2004). Il convient de remarquer que pour les populations se trouvant dans l'incapacité d'atteindre ce seuil général, les causes pourraient provenir soit de l'accessibilité soit de la disponibilité, ce qui ne manquera pas d'être souligné dans l'analyse puisque l'IPC exige une analyse des stratégies relatives aux moyens d'existence, des avoirs et des causes immédiates et sous-jacentes. Cette caractéristique de référence se fonde sur des normes mondialement acceptées ainsi que sur les initiatives en cours sur les profils de pauvreté (Lanjouw 1989) et les «écarts de dépenses» et les «périodes de déficits alimentaires», comme c'est le cas dans l'Analyse de l'économie des ménages (FSAU 2006).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires dans toutes ses phases et identifie des seuils de référence spécifiques. Si le chiffre de 2 100 kcal est utilisé comme référence, d'autres distinctions importantes sont intégrées à la classification de l'IPC comme la stabilité ou la question de savoir si les ménages doivent, ou ne doivent pas, épuiser leurs avoirs pour atteindre ces 2 100 kcal.
- **Contraintes:** faire trop de place aux niveaux de consommation en kcal peut conduire à négliger la qualité nutritionnelle des aliments. Ce problème est partiellement résolu par l'examen de la diversité alimentaire, également inclus dans l'IPC. Le seuil de référence de 2 100 kcal est un chiffre général qui ne représente pas les besoins spécifiques des différents groupes d'âge, sexes et niveaux d'activité. En effet, certains analystes suggèrent que le seuil de référence de 2 100 kcal est erroné et ne peut être généralisé à des situations et des groupes de population divers. L'accent devrait plutôt être mis sur la comparaison entre l'apport énergétique normal/typique d'un groupe de population et l'apport énergétique en temps difficiles. Comme pour d'autres indicateurs de l'IPC, le seuil absolu ne constitue qu'un simple point de repère et les conclusions portant sur les niveaux de phase doivent faire l'objet d'un recoupement avec d'autres indicateurs d'impact de référence.

Tableau 7: Résultats de référence de l'IPC - Accès à l'alimentation/Disponibilités

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Accès à l'alimentation/ Disponibilités		Généralement adéquat, stable (2 100 kcal par personne/jour)	Presque adéquat, instable (2 100 kcal par personne/jour)	Absence de garanties (2 100 Kcal par personne/jour); obtenues par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence	Grave insuffisance des garanties, Incapacité de satisfaire les besoins minimums	Insuffisance extrême des garanties; Disponibilités très inférieures à 2 100 kcal par personne/jour

- **Méthodes potentielles:** l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires sont habituellement analysés pour divers groupes de population tels que des groupes établis en fonction des revenus, des groupes sociaux, des groupes de moyens d'existence, etc., par opposition aux individus. Étant donné que l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires sont le produit de l'interaction complexe de variables multiples, il est préférable de les étudier en adoptant une approche holistique qui implique l'examen des sources d'alimentation, des sources de revenus, des modes de dépense et des stratégies d'adaptation, le tout au niveau d'un système de moyens d'existence particulier. L'Approche de l'économie des ménages (AEM) (SCF-UK 2000) relève de ce type de méthode. Les enquêtes sur les ménages et les analyses intégrées des macro-indicateurs sont également utilisées comme alternative. Swindale et Bilinsky (2006) ont récemment mis au point une méthode fondée sur des indicateurs qualitatifs de pression alimentaire sur les ménages pour observer l'accès aux aliments. Cette méthode est appelée Echelle d'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS). Parmi les preuves indirectes peuvent figurer les volumes de ventes au détail pour les marchés locaux, les prix des denrées sur le marché, la production agricole, les importations et bien d'autres facteurs pouvant inciter sur le pouvoir d'achat, l'accès social et/ou les disponibilités alimentaires de base (voir FAO/SICIAV 2002 pour une liste plus complète des indicateurs liés à l'accès aux aliments et les disponibilités alimentaires).

La diversité alimentaire

- **Importance:** Swindale et Bilinsky (2005), de l'Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA), observent que «la diversité alimentaire des ménages - le nombre de groupes d'aliments différents consommés sur une période de référence donnée - est un indicateur approché intéressant pour les raisons suivantes.
 - Une alimentation plus diversifiée est un résultat important à tous points de vue.
 - Une alimentation plus diversifiée est associée à un certain nombre d'effets plus positifs dans des domaines tels que le poids à la naissance, l'état anthropométrique des enfants et de meilleurs taux d'hémoglobine.
 - Une alimentation plus diversifiée est fortement liée à des facteurs tels qu'un niveau adéquat en énergie (kcal) et protéines, le pourcentage de protéines d'origine animale (protéines de haute qualité) et du revenu des ménages.

Une récente enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition menée au Darfour par le PAM a fait ressortir la valeur de la diversité alimentaire comme composante des analyses de sécurité alimentaire (PAM 2005).

- **Références/Sources:** Swindale et Bilinsky (2005) identifient douze groupes d'aliments principaux permettant le calcul du score de diversité alimentaire: les céréales, les racines et tubercules, les légumes, les fruits, la viande/volaille/abats, les oeufs, le poisson et les fruits de mer, les légumes secs/légumineuses/noix, le lait et les produits laitiers, les huiles/grasses, le sucre/miel et les produits divers. Une recherche menée par FSAU indique que la présence de trois groupes d'aliments ou moins dans le régime alimentaire est l'expression d'une situation critique (FSAU 2005).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC établit des distinctions générales de la diversité alimentaire pour les phases 2 et 3, respectivement de déficits de diversité alimentaire chroniques et aigus. Pour la phase 4, on utilise un seuil de référence numérique régulièrement inférieur à 2-3 groupes alimentaires.

- **Contraintes:** les mesures de diversité alimentaire n'incluent habituellement pas les quantités consommées. Il peut également y avoir, au fil du temps, des fluctuations importantes de la consommation de certains groupes alimentaires ce qui rend plus difficile l'extrapolation des données de l'enquête à des conclusions plus générales sur la situation de la sécurité alimentaire.

Tableau 8: Résultats de référence de l'IPC - Diversité du régime alimentaire

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Diversité du régime alimentaire		Régime alimentaire diversifié, de qualité et quantité constantes	Diversité insuffisante et chronique du régime alimentaire	Diversité très insuffisante du régime alimentaire	Consommation régulière de 2-3 grands groupes d'aliments ou moins	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** la diversité alimentaire peut être calculée au moyen d'enquêtes nutritionnelles et estimée par des groupes de discussion, des entretiens avec les ménages et des entretiens avec les commerçants.

L'accès à l'eau et l'approvisionnement

- **Importance:** «L'eau est essentielle à la vie, à la santé, à la dignité humaine. Dans la plupart des cas, les principaux problèmes de santé sont causés par une hygiène insuffisante due au manque d'eau ou par la consommation d'eau contaminée» (Sphère 2004 p. 63). L'accès à l'eau et l'approvisionnement sont donc à la fois un indicateur direct (par des niveaux d'adaptation de base) et un indicateur indirect (en affectant l'utilisation adéquate des aliments) de la sévérité de la phase.
- **Références/Sources:** le manuel de Sphère identifie les quantités d'eau nécessaires pour différents besoins de première nécessité: l'apport minimal en eau (2,5-3 litres par jour), les pratiques d'hygiène de base (2-6 litres par jour), les besoins de base pour la cuisine (3-6 litres par jour) et un besoin en eau total combiné (7,5-15 litres par jour). Ces valeurs dépendent d'un certain nombre de facteurs locaux comme le climat, la physiologie individuelle et les normes socioculturelles.
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre l'accès à l'eau et l'approvisionnement dans toutes ses phases et identifie des seuils de référence spécifiques. L'IPC suit généralement les lignes directrices de Sphère pour les besoins de base et apporte quelques modifications à ces niveaux pour qu'ils correspondent aux classifications de la phase. La stabilité des Disponibilités en eau constitue un critère crucial supplémentaire.
- **Contraintes:** les besoins de base en eau repris dans l'IPC ne concernent que l'usage humain. Dans les sociétés pastorales en particulier, les besoins en eau du bétail augmenteraient de façon significative ces quantités et ils doivent être pris en considération pour les interventions. En outre, l'accès à l'eau et l'approvisionnement ne tiennent pas compte d'autres facteurs tels que le temps nécessaire et les distances à parcourir pour extraire l'eau. (Pour d'autres indicateurs clés de l'approvisionnement adéquat en eau, voir Sphère 2004 p. 63).

Tableau 9: Résultats de référence de l'IPC - Accès à l'eau/Disponibilités

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Accès à l'eau / Disponibilités		Généralement adéquat, stable (> 15 litres par personne/jour)	Presque adéquat, instable (> 15 litres par personne/jour)	7.5 - 15 litres par personne/jour); satisfaction des besoins minimums obtenue par dilapidation des avoirs relatifs aux moyens d'existence	< 7.5 litres par personne/jour (uniquement pour consommation humaine)	< 4 litres par personne/jour

- **Méthodes potentielles:** puisque les sources d'eau sont moins nombreuses et plus simples que les sources d'aliments, il est relativement plus facile d'estimer les quantités utilisées soit par des ménages individuels (par des enquêtes ou des entretiens et groupes de discussion) soit par des communautés qui partagent toutes la même source d'eau (par exemple, les trous de forage, le transport d'eau par camion et les barrages) en estimant les quantités disponibles de la source par rapport au nombre de personnes composant la communauté. Cependant, cette méthode doit tenir compte du pouvoir d'achat.

Le dénuement et le déplacement

- **Importance:** bien qu'ils ne soient pas synonymes, le dénuement et le déplacement sont fortement liés à l'insécurité alimentaire grave, à la fois comme conséquence et comme cause. Lorsqu'elles doivent faire face à des pénuries alimentaires extrêmes, les familles sont susceptibles de migrer ou de vendre tous leurs avoirs et deviennent dès lors des familles démunies. Aussi, les personnes déplacées par la force, que ce soit à cause d'un conflit ou de menaces naturelles graves comme des inondations ou un tremblement de terre, perdent habituellement l'accès à leurs sources normales d'alimentation.
- **Références/Sources:** le dénuement est un état de pauvreté extrême résultant d'une recherche de moyens d'existence non durables. Cela signifie qu'une série de chocs et/ou de tendances ou de processus négatifs quant aux moyens de subsistance, érode les avoirs de ménages déjà pauvres et vulnérables jusqu'à ce qu'ils ne soient plus capables de subvenir à leurs besoins élémentaires, qu'ils manquent d'accès aux avoirs de production clés nécessaires pour sortir de la pauvreté et qu'ils deviennent dépendants de financements publics et/ou privés (Devereux 2003, p.11). On parle de déplacement lorsque «des personnes ou des groupes de personnes ont été obligés de fuir ou de quitter leur maison ou leur endroit de résidence habituel, en particulier comme conséquence, ou afin d'éviter les effets, d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme et de catastrophes naturelles ou humaines.» (UNHCR 2005). (Voir également Dasgupta 1993).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre le dénuement/le déplacement dans les phases 3, 4 et 5. Alors que cette variable est difficilement quantifiable, vu la grande variété de situations, l'IPC établit des distinctions qualitatives utiles entre: «émergent et diffus» (qui comprend les étapes de départ et un modèle spatial incluant toujours l'intégration avec d'autres membres de la société), «concentré et en hausse» (qui est l'étape à laquelle les populations convergent vers des localités particulières (par exemple, des camps et des villes) créant du même coup de nouveaux problèmes sanitaires, de protection et sociaux et limitant les options d'accès/disponibilité des aliments) et «à large échelle et concentré» (description qualitative dont l'interprétation dépendra du contexte local).
- **Contraintes:** on assiste la plupart du temps à un éclatement des familles qui migrent. Les femmes et les enfants tombent dans le dénuement et sont déplacés alors que les hommes partent à la recherche de nourriture, de travail et, dans le cas des éleveurs, de pâturages. L'attention portée sur les populations déplacées ne devrait pas négliger les personnes se trouvant dans la même situation mais qui ne sont pas visibles dans les camps.

Tableau 10: Résultats de référence de l'IPC - Dénuement / Déplacement

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Dénuement/ Déplacement		Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Phénomène naissant/diffus	Phénomène concentré/en hausse	Phénomène concentré à grande échelle,

- **Méthodes potentielles:** les enquêtes sur les ménages, enquêtes auprès d'informateurs clés, les registres de camp, les enquêtes par photographies aériennes ainsi que d'autres systèmes de surveillance peuvent contribuer à l'analyse du dénuement et du déplacement.

La sécurité civile

- **Importance:** tout comme pour le dénuement et le déplacement, l'insécurité civile peut être à la fois la cause et l'effet de l'insécurité alimentaire. Lorsque les ressources se font rares, certaines populations peuvent avoir recours à la violence pour assurer un accès adéquat. Les conséquences de l'insécurité civile se font directement ressentir à travers la destruction ou les pillages des disponibilités alimentaires, la destruction des filières commerciales, les pertes en vies humaines et les infirmités.
- **Références/Sources:** Samarasinghe *et al.* (1999) élaborent une typologie des conflits incluant le niveau de violence et la nature du conflit (par exemple, la guerre civile, l'insurrection, le conflit social de longue durée, la guerre révolutionnaire et la guerre de succession). Le niveau de violence est divisé en deux types: 1) le conflit de forte intensité (violence caractérisée par des taux de létalité supérieurs à 1 000/an ou un déplacement considérable de la population supérieur à 5 pour cent, voire les deux à la fois) et 2) le conflit de faible intensité (violence caractérisée par des taux de létalité inférieurs à 1 000/an (mais supérieurs à 100) et un déplacement de la population inférieur à 5 pour cent. Si l'un de ces seuils est dépassé, il s'agit d'un conflit de forte intensité). Kummacher et Schmeidl (2001) décrivent les détails du système de surveillance des conflits de la Fondation suisse pour la paix. (Voir également FSAU (2006))
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC intègre directement la typologie proposée par Samarasinghe et y apporte quelques nouveaux éléments, y compris: 1) les tensions instables et perturbatrices pour décrire la phase 2 et 2) la distinction entre les conflits limités et les conflits étendus, les premiers étant associés à une zone relativement petite et à un groupe social particulier et les derniers à une zone géographique vaste et changeante et à de multiples groupes sociaux.
- **Contraintes:** bien que les conflits aient un rapport direct avec les effets négatifs sur la sécurité alimentaire, il est également important de reconnaître que, la plupart du temps, certains groupes en tirent profit, aussi inacceptable que cela puisse paraître.

Tableau 11: Résultats de référence de l'IPC - Sécurité civile

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Sécurité civile		Paix prévalente et structurelle	Instable, tension perturbatrice	Conflit à portée limitée et de faible intensité	Conflit généralisé et de forte intensité	Conflit généralisé et de forte intensité

- **Méthodes potentielles:** pour autant que les conflits soient définis en termes de taux de létalité et de déplacements de population, les informations peuvent être tirées d'enquêtes de mortalité, enquêtes auprès d'informateurs clés, de statistiques officielles ou d'examen de sites funéraires. Les systèmes de surveillance des conflits sur le terrain, les sondages et les descriptions formulées par des personnes ressources peuvent aussi être utilisés.

Les stratégies d'adaptation

- **Importance:** les stratégies d'adaptation sont les comportements adoptés par les individus, les ménages ou les communautés face à une situation de détresse. La capacité de survivre à un choc est directement liée à la capacité d'un individu, d'un ménage ou d'une communauté à résister aux effets d'une menace ou d'un choc. Les niveaux d'adaptation constituent à la fois un indicateur observable de sévérité et un résultat puisque certains types d'adaptation impliquent la perte d'avoirs relatifs aux moyens d'existence.
- **Références/Sources:** bien que les stratégies d'adaptation varient fortement et aient diverses implications, MSF Hollande identifie trois niveaux principaux: 1) les stratégies d'assurance (stratégies d'adaptation réversibles, préservation des avoirs productifs, diminution des apports alimentaires, etc.), 2) les stratégies de crise (changement irréversible, menace sur les moyens d'existence futurs, vente des avoirs productifs etc.) et 3) les stratégies de détresse (pas d'adaptation, inanition et mort et disparition des mécanismes d'adaptation) (MSF 2005). L'Indice de stratégie d'adaptation (CSI), élaboré par CARE et le PAM, constitue une approche visant à quantifier les niveaux d'adaptation. «Le CSI mesure le comportement: ce que les gens font lorsqu'ils n'ont plus accès à suffisamment de nourriture. Il existe un certain nombre de réponses comportementales assez habituelles face à l'insécurité alimentaire - des stratégies d'adaptation en bref - auxquelles les individus ont recours pour gérer la pénurie alimentaire du ménage. Ces stratégies d'adaptation sont faciles à observer. Il est plus rapide, plus simple et moins onéreux de rassembler des informations sur les stratégies d'adaptation que sur les véritables niveaux de consommation alimentaire des ménages» (Maxwell *et al.* 2003). (Pour la dernière version du CSI, voir Maxwell *et al.* 2008).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC incorpore directement la typologie de MSF relative aux stratégies d'adaptation dans les phases 2, 3 et 4. Le CSI est aussi incorporé mais il faut noter que les seuils absolus ne sont pas interprétables avec le CSI. L'accent est placé sur les changements longitudinaux à partir d'un chiffre de référence plutôt que sur une analyse absolue (FSAU 2006).
- **Contraintes:** c'est lorsqu'il est analysé en comparaison avec des chiffres de référence que le CSI est appliqué le plus rigoureusement. Il est donc nécessaire de réaliser une évaluation rapide du CSI à plusieurs reprises au cours d'une crise. De plus, puisque les stratégies d'adaptation sont habituellement influencées par les systèmes de moyens d'existence, on obtient davantage de rigueur en développant un CSI spécifique de chaque type principal de moyens d'existence (FSAU 2006). Cependant, puisque le CSI est contextuel et est mieux comparé à lui-même (données de base), la comparabilité dans l'espace est limitée. L'ampleur des changements des données de base constitue néanmoins un indicateur de sécurité alimentaire efficace.

Tableau 12: Résultats de référence de l'IPC - Stratégies d'adaptation

Résultats de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Stratégies d'adaptation		Caractéristique non définitoire	Stratégies d'assurance	Stratégies de crise; Indice de stratégie d'adaptation (CSI) > à la référence en hausse	Stratégies de détresse; Indice CSI nettement > à la référence	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** le CSI est généralement une enquête rapide auprès des ménages menée indépendamment ou faisant partie d'une enquête plus vaste telle qu'une enquête nutritionnelle..

Les dangers

- **Importance:** Downing *et al.* (2001) définissent le danger comme étant un événement menaçant, ou la probabilité qu'un phénomène potentiellement préjudiciable survienne sur un laps de temps et une zone donnés. Cette question fait l'objet d'une discussion dans la section 4.4 de ce document. Tout comme la vulnérabilité, l'exposition aux dangers et les effets de ceux-ci entraînent un risque d'effets négatifs.

- **Références/Sources:** la menace persistante ou l'apparition de dangers peut mener à des perturbations successives dans les systèmes ce qui rend difficile la reprise ou l'obtention d'une sécurité alimentaire durable. Les dangers prennent des formes très diverses (naturelles: ouragans, inondations, sécheresse, tremblements de terre, cyclones, tsunamis, etc.; et socioéconomiques: fluctuations du marché ou commerciales, changements politiques, conflits, etc.).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** en tant que caractéristiques de référence de la classification de la phase, les dangers sont importants car ils permettent d'établir des distinctions entre la **sécurité alimentaire générale** et l'**insécurité alimentaire modérée/limite**. Il convient de noter que les dangers sont aussi utilisés comme caractéristiques de référence cruciales des niveaux de **risques d'aggravation**, décrits dans la section 4.4. Étant donné les nombreux types de dangers et leurs multiples effets potentiels, l'IPC s'appuie sur une description générale établie comme repère permettant l'utilisation des dangers pour différencier les phases. L'IPC fait donc la distinction entre *une faible probabilité d'événements adverses et une faible vulnérabilité* d'une part et *des événements adverses récurrents et une haute vulnérabilité* d'autre part.
- **Contraintes:** un des défis de l'analyse du danger consiste à ne pas simplement établir un rapport sur l'événement mais d'analyser l'impact de cet événement sur la base des vulnérabilités d'un système de moyens d'existence particulier. En outre, même pour une aire géographique déterminée, un danger donné aura probablement des effets divers sur différents groupes sociaux.

Tableau 13: Résultats de référence de l'IPC - Dangers

Résultat typique de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Dangers		Probabilité et/ ou vulnérabilité faibles à modérées	Récurrents, assortis d'une forte vulnérabilité	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire

- **Méthodes potentielles:** chaque danger spécifique à sa propre méthode d'analyse. Cependant, en général, l'analyse historique de fréquence et des effets s'avère utile. Les dangers peuvent également être modélisés au moyen d'analyses spatiales des SIG (Système d'information géographique), d'analyses statistiques et d'autres méthodes.

Les conditions structurelles

- **Importance:** les causes structurelles de l'insécurité alimentaire, analogues aux causes sous-jacentes, sont souvent négligées en matière d'analyse et d'intervention. Les causes structurelles de l'insécurité alimentaire (en ce qui concerne tous les indicateurs d'impact de référence) font référence à des changements qui exigent une stratégie basée sur le long terme et à des changements/développements de structures de gouvernance, d'infrastructures, de politiques commerciales, de réglementations, de dégradation de l'environnement, etc. ainsi qu'à des questions structurelles sociales telles que les inégalités (de sexe et ethniques par exemple) la citoyenneté, le changement démographique, l'autonomisation politique, etc. Les situations humanitaires négligent souvent les questions structurelles à cause de l'importance accordée à la sauvegarde des vies et aux interventions immédiates. Toutefois, dans l'intérêt de la promotion d'une sécurité alimentaire durable, ces questions ne peuvent être ignorées. Dans le continuum «secours-développement», alors que la sauvegarde des vies occupe une extrémité du spectre, la prise en compte des obstacles structurels au développement se situe à l'autre extrémité.
- **Références/Sources:** Michael Watts (1983) a clairement souligné la nature structurelle de l'insécurité alimentaire dans le cas du Nigeria. Stephen Devereux (2003) a également montré comment les questions structurelles continuent de miner la sécurité alimentaire en Éthiopie. Les causes structurelles sont à la base de chacun des effets repris sur la liste des indicateurs d'impact de référence et, en tant que telles, la prise en compte des causes structurelles impose que l'analyse et l'intervention suivent une approche plus holistique dans chaque secteur.

- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** l'IPC incorpore les conditions structurelles en tant que caractéristique de référence clé pour la phase de situation d'insécurité alimentaire modérée/limite, ce qui la distingue de la phase de situation généralement en sécurité alimentaire. Cependant, les questions structurelles sont présentes dans toutes les phases. Il est donc nécessaire de souligner que les causes structurelles de sécurité alimentaire doivent être analysées dans chaque phase du cadre stratégique d'intervention.
- **Contraintes:** même si l'IPC s'efforce d'être objectif et d'adopter une approche quantitative, il n'est pas facile de mesurer les questions structurelles et celles-ci varient fortement d'un endroit à l'autre.
- **Méthodes potentielles:** les méthodes pouvant être utilisées pour identifier les questions structurelles comprennent l'analyse faite à l'aide d'un «arbre à problèmes» et la révision des indicateurs cruciaux de l'Indice de développement humain, ainsi que d'autres enquêtes socioéconomiques.

Tableau 14: Résultats de référence IPC - Structurels

Résultat de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Structurel		Caractéristique non définitoire	Entraves sous-jacentes prononcées	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire	Caractéristique non définitoire

Les avoirs relatifs aux moyens d'existence

- **Importance:** comme il a été précisé précédemment, la sauvegarde des vies est considérée par tous comme un objectif stratégique important mais limité pour les interventions en matière de sécurité alimentaire et humanitaires. Il est aussi important de soutenir simultanément les moyens d'existence afin d'accroître la résilience, que d'améliorer le bien-être général des populations. La sécurité alimentaire est donc abordée par une approche holistique et durable et la probabilité de dépendance face à l'aide en est diminuée. De ce fait, la sauvegarde des moyens d'existence constitue un objectif stratégique en soi.
- **Références/Sources:** les avoirs relatifs aux moyens d'existence tels que définis par l'Approche relative aux moyens d'existence durables (AMED) sont divisés en six capitaux étroitement liés: humain (par exemple, l'éducation, la santé, la maladie, etc.), financier (par exemple, l'épargne, l'accès au crédit, l'accès aux transferts de fonds, etc.), social (la coopération, le sexe, l'autonomisation, etc.), physique (par exemple, les infrastructures telles que les ponts, les routes, les télécommunications, etc.), politique (par exemple, la représentation, la bonne gouvernance, etc.) et naturel (par exemple, les terres parcourues, la fertilité du sol, les fonds de pêche, les terres boisées, etc.) (DFID 2001, Frankenberger 1992). Les avoirs relatifs aux moyens d'existence peuvent se manifester au niveau familial, communautaire et national (c'est-à-dire les biens et les services publics).
- **Explication des seuils de référence de l'IPC:** alors qu'il est nécessaire, pour une application intégrale de l'AMED, d'analyser minutieusement la façon dont les six capitaux interagissent entre eux, ou par le biais d'institutions, pour créer des conditions relatives aux moyens d'existence générales, l'IPC incorpore les six capitaux d'une manière simple qui met l'accent sur leur accès, leur taux d'érosion, la possibilité qu'ils s'effondrent complètement et leur durabilité. Pour savoir si un changement par rapport à un avoir relatif aux moyens d'existence particulier peut déterminer la classification d'une phase, il est nécessaire de se pencher sur les taux d'utilisation et d'érosion et de vérifier si cet avoir constitue une importance vitale pour conserver les moyens d'existence d'un groupe de population.
- **Contraintes:** le concept d'avoirs relatifs aux moyens d'existence comprend un nombre presque infini de variables et change spectaculairement selon les systèmes de moyens d'existence. Il peut s'avérer difficile de conduire une analyse minutieuse sur un seul avoir et l'analyse d'avoirs multiples en devient dès lors plus complexe encore. En outre, le statut quantitatif d'un avoir particulier dépendra du niveau d'information nécessaire pour cet avoir. Néanmoins, les avoirs relatifs aux moyens d'existence font partie intégrante de l'analyse de la sécurité alimentaire et même une analyse offrant une «vue d'ensemble» apporte d'importantes contributions.

Tableau 15: Résultats de référence IPC - Avoirs relatifs aux moyens d'existence

Résultat de référence	PHASE	Généralement en sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée/limite	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Urgence humanitaire	Famine/ Catastrophe humanitaire
		1A et 1B	2	3	4	5
Avoirs relatifs aux moyens d'existence (5 principaux: humains, sociaux, financiers, naturels, physiques)		Utilisation généralement durable	Utilisation non durable accentuée	Épuisement critique et accéléré ou perte d'accès	Épuisement ou perte d'accès pratiquement total et irréversible	Perte totale effective; effondrement

- **Méthodes potentielles:** les avoires relatifs aux moyens d'existence peuvent être étudiés à l'aide du cadre de l'AMED (DFID 2001, Maxwell 2003). Il existe également des méthodes spécifiques telles que les enquêtes auprès des ménages, les entretiens auprès des informateurs clés, les enquêtes socioéconomiques nationales, la cartographie des réseaux social et institutionnel, etc. (FSAU 2005). Une meilleure quantification du statut des avoires relatifs aux moyens d'existence est un défi majeur pour le développement à venir de l'IPC.

4.3 Cadre stratégique d'intervention

Concepts

La valeur opérationnelle de l'IPC réside non seulement dans sa capacité à déterminer les différents niveaux de sécurité alimentaire sur la base de critères de référence cohérents, mais aussi dans sa capacité à lier explicitement cette classification à des interventions appropriées. Selon le niveau de la phase d'une zone donnée, le type d'intervention, la configuration et le niveau d'urgence seront différents. Dès lors, un **cadre stratégique d'intervention**, décrivant les composants cruciaux des interventions appropriées pour atténuer les situations de crise humanitaire et promouvoir la sécurité alimentaire, est associé à chaque phase. Le tableau suivant illustre les distinctions générales et les interventions stratégiques conseillées pour chaque phase.

Le cadre stratégique d'intervention est compatible avec l'Approche à deux volets (Pingali *et al.* 2005, Flores *et al.* 2005), la politique de la Communauté européenne de Liens entre le secours, la réhabilitation et le développement (LRRD) (CE 1996) et la notion de sauvegarde des vies et des moyens d'existence (Longley et Maxwell 2003, PAM 2005, PAM 2004, FAO 2003).

Il existe trois objectifs principaux:

- (1) *atténuer les effets négatifs immédiats*
- (2) *soutenir les moyens d'existence*
- (3) *traiter les causes sous-jacentes/structurelles*

Le cadre d'interventions traite à la fois des besoins immédiats et des interventions à moyen ou à long terme. Il incorpore dès lors aussi bien les interventions correspondant aux besoins élémentaires que les questions structurelles à long terme concernant la sécurité alimentaire et d'autres besoins sectoriels importants (tels que l'eau, la santé, le logement, l'assainissement, la protection, etc.). Alors que le cadre stratégique d'intervention n'y fait pas explicitement référence, les principes tels que l'équité, la durabilité, la justice et les droits de l'homme sont toutefois omniprésents.

L'analyse de la sécurité alimentaire s'encombre souvent d'analyses de la situation trop précises, ambiguës ou non comparables, alors que trop peu d'efforts analytiques sont consentis en faveur d'une compréhension minutieuse de la crise ou de l'exploration/hierarchisation du large éventail d'interventions potentielles. Un des objectifs fondamentaux de l'IPC consiste à faciliter une analyse basique du type, de la sévérité et de l'ampleur d'une situation afin que l'attention analytique soit davantage placée sur l'examen approfondi des opportunités et des contraintes spécifiques à la situation considérée.

Pour toute situation de crise, il est nécessaire de réaliser une analyse minutieuse afin de déterminer quelles sont les interventions les plus appropriées au regard des circonstances uniques de la situation. L'IPC est un outil récapitulatif destiné à l'analyse situationnelle, et le cadre stratégique d'intervention conduit à l'étape suivante de l'analyse de l'intervention.

Spécifications

Le Cadre stratégique d'intervention comprend, pour chaque phase de l'IPC, trois objectifs principaux: *atténuer les effets négatifs immédiats, soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes et structurelles.*

Comme trois pales d'un avion à hélice, ces trois composants de l'intervention doivent être simultanément et entièrement pris en compte, sinon la promotion de la sécurité alimentaire durable sera vouée à l'échec (...tout comme l'avion s'écrasera si l'une des trois pales de l'hélice manque!). Les principes transversaux d'équité, de justice et de durabilité constituent quant à eux le moyeu de l'hélice.

À dessein, le cadre stratégique d'intervention ne constitue pas la norme du type particulier d'intervention nécessaire pour une situation donnée (cela devrait ressortir de l'étape d'analyse de l'intervention du continuum décrit dans la section 3.3). Il fournit plutôt simplement un cadre global qui assure l'identification des éléments de base d'une intervention holistique. Le tableau suivant identifie à la fois les points généraux sur lesquels le cadre stratégique d'intervention insiste pour chaque phase et un cadre global permettant d'atténuer les effets négatifs immédiats, de soutenir les moyens d'existence et de traiter les causes sous-jacentes et structurelles. De cette façon, le cadre stratégique d'intervention aide à guider, ou à entreprendre, une analyse plus approfondie des options d'intervention les plus appropriées pour une phase donnée.

Tableau 16: Cadre stratégique d'intervention IPC

Classification de la phase		Cadre stratégique d'intervention	
		Axe principal	Objectifs: <i>(1) atténuer les effets immédiats, (2) soutenir les moyens d'existence et (3) traiter les causes sous-jacentes)</i>
1A et 1B	Généralement en sécurité alimentaire	Investissement dans les systèmes de production de moyens d'existence, le commerce et les systèmes de distribution; soutenir le développement; traiter les questions d'équité et de durabilité	Appui stratégique aux groupes de population en situation d'insécurité alimentaire Investissement dans les systèmes de production alimentaire et économique Soutenir le développement des systèmes de moyens d'existence fondés sur des principes de durabilité, de justice et d'équité Prévenir l'apparition d'entraves structurelles à la sécurité alimentaire Plaidoyer
2	Insécurité alimentaire modérée/ limite	Mettre en place des filets de sécurité; interventions en vue de réduire les risques; soutenir les moyens d'existence; traiter les entraves structurelles	Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour renforcer la stabilité, la sauvegarde et la résilience des moyens d'existence, et réduire ainsi les risques Mettre en place des filets de sécurité alimentaire aux groupes à haut risque d'insécurité alimentaire Interventions pour une utilisation optimale et durable des avoirs relatifs aux moyens d'existence Mettre au point un plan de contingence Corriger les entraves structurelles à la sécurité alimentaire Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Plaidoyer
3	Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë	Interventions urgentes pour accroître l'accès et les disponibilités alimentaires à des normes minimales, et pour éviter la destruction des avoirs relatifs aux moyens d'existence.	Soutenir les moyens d'existence et protéger les groupes vulnérables Interventions stratégiques et complémentaires pour un accroissement immédiat de l'accès et des disponibilités alimentaires, ET pour soutenir les moyens d'existence Mise en place sélective d'un soutien sectoriel complémentaire (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.) Interventions stratégiques au niveau national et des communautés pour créer, stabiliser, réhabiliter ou protéger les avoirs prioritaires relatifs aux moyens d'existence Élaborer ou mettre en œuvre un plan de contingence Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes Plaidoyer
4	Urgence humanitaire	Interventions urgentes pour éviter la malnutrition grave, l'inanition et la perte irréversible des avoirs en améliorant l'accès et les disponibilités alimentaires, et les autres besoins essentiels à des normes minimales.	Protection urgente des groupes vulnérables Amélioration urgente de l'accès aux aliments au travers d'interventions complémentaires Mise en place sélective d'un soutien sectoriel complémentaire (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.) Protection contre la perte complète des avoirs relatifs aux moyens d'existence et/ou soutien en faveur de l'accès à ces avoirs Surveillance étroite des indicateurs de résultats et de processus pertinents Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes Plaidoyer
5	Famine / Catastrophe humanitaire	Protection très urgente des vies humaines par une assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple nourriture, eau, logement, protection, ...)	Protection très urgente des vies humaines et des groupes vulnérables Assistance complète pour les besoins essentiels (par exemple, eau, logement, hygiène publique, santé, etc.) Révisions immédiates juridiques et de politiques là où elles sont nécessaires Négociations avec divers intérêts économiques et politiques Tirer parti de la crise pour corriger les causes structurelles sous-jacentes Plaidoyer

4.4 Risque d'aggravation

Concepts

Un des principaux objectifs de l'IPC consiste à permettre une alerte précoce opportune et efficace. L'alerte précoce est fondamentalement liée à l'analyse des risques. Autant les termes risque, danger, vulnérabilité, capacité, stabilité, résistance et résilience sont des concepts cruciaux de l'analyse de la sécurité alimentaire, autant leur interprétation et utilisation varient (Dilley et Boudreau 2001). Se basant sur le développement conceptuel de ces termes dans la sous-discipline risque/dangers de la géographie (White 1975, Turner *et al.* 2003), l'IPC rend ces concepts opérationnels et indique les implications spécifiques pour l'analyse de la sécurité alimentaire. En particulier, comme c'est le cas dans l'IPC, le terme risque fait explicitement référence au risque de passer d'une phase à une phase plus grave.

La formule suivante illustre une relation simplifiée entre le risque, le danger et la vulnérabilité:

$$\text{Risque} = (\text{Danger}) \times (\text{Vulnérabilité})$$

Le risque de résultat négatif (c'est-à-dire de passer à une phase plus grave) s'établit en fonction de la probabilité et de la sévérité d'un événement dangereux et son interaction avec la vulnérabilité (notamment l'exposition, la sensibilité et la résilience) du système face à cet événement dangereux spécifique. Dès lors, le risque s'accroît à mesure que le danger devient plus grave et que la vulnérabilité est élevée. Inversement, le risque diminue à mesure que le danger est moins grave et que la vulnérabilité est faible. Pour l'analyse de la sécurité alimentaire, il est fondamental d'adopter une approche orientée à la fois vers les stratégies de moyens d'existence et les avoirs relatifs aux moyens d'existence pour comprendre la vulnérabilité des populations à certains dangers particuliers, et le risque d'insécurité alimentaire qui en découle.

Risque: Crichton (1999) définit le risque comme la probabilité d'une perte dépendant de trois éléments: le danger, la vulnérabilité et l'exposition. Downing *et al.* (2001) définissent le risque comme des pertes probables (pertes en vies, personnes blessées, propriétés endommagées et perturbations de l'activité économique) dues à un danger particulier pour une zone donnée et sur une période de référence. Dans l'IPC, le risque a des implications particulières comme le spécifie le «risque de passer à une phase particulière de l'IPC plus grave».

Danger: Downing *et al.* (2001) définissent le danger comme un événement menaçant, ou la probabilité d'apparition d'un phénomène potentiellement préjudiciable pour une période et une zone données. Le risque de résultat négatif s'accroît à mesure que la sévérité d'un danger augmente.

Vulnérabilité: Turner *et al.* (2003) remarquent que: «la vulnérabilité ne s'inscrit pas seulement comme une exposition aux dangers (perturbations et difficultés), elle réside également dans la sensibilité et la résilience du système sur lequel ces dangers agissent.» (voir Annexe G pour des diagrammes détaillés illustrant cette relation). Brooks note que: «il est essentiel de souligner que nous ne pouvons parler de façon sensée que de la vulnérabilité d'un système spécifique face à un danger, ou un éventail d'événements adverses, spécifique.» (Brooks 2003 p. 3). La vulnérabilité est étroitement liée à l'aptitude des personnes ou des systèmes à faire face à un choc (Chambers 1991), à leur résistance (aptitude à supporter un choc), à leur résilience (aptitude à reprendre un état similaire après s'être relevé d'un choc) et à la stabilité du système. Le risque de résultat négatif s'accroît à mesure que la vulnérabilité augmente.

Capacité: la capacité est un concept que certaines organisations (le CICR par exemple) intègrent explicitement à l'analyse des risques afin d'attirer l'attention sur la capacité du système (capacités humaines, technologiques et institutionnelles) à faire face à un choc au moyen de mesures préventives, de mécanismes d'adaptation, ou en ajustant les stratégies de moyens d'existence. Le risque de résultat négatif diminue à mesure que la capacité augmente.

Composants d'un système d'alerte précoce efficace

Afin d'être efficaces pour la prise de décision, les systèmes d'alerte précoce doivent comprendre cinq dimensions principales: 1) la probabilité (quelles sont les chances que le problème apparaisse?), 2) la sévérité estimée (à quel point les choses peuvent-elles mal tourner?), 3) la justification (quelles sont les preuves disponibles pour étayer l'analyse de l'alerte précoce?), 4) l'intervention appropriée (quelle est l'intervention la plus prudente et la plus appropriée?) et 5) la planification dans le temps (quand le problème est-il susceptible de survenir?).

En tant qu'ensembles, les systèmes d'alerte précoces impliquent bien plus que simplement une classification claire comme c'est le cas pour l'IPC. Ils impliquent des réseaux institutionnels, l'identification d'indicateurs de priorité, des stratégies de communication, des questions de planification dans le temps, etc. Ces aspects et bien d'autres détails concernant les systèmes d'alerte précoce sont décrits dans le Déclenchement de l'alerte précoce du FEWS (Chopak 2000).

Spécifications

L'IPC combine les concepts de danger et de vulnérabilité pour formuler un jugement du risque spécifique quant à la probabilité de passer à une phase particulière plus grave. De cette façon, l'IPC apporte au risque un sens concret et donnant ouverture à l'intervention. Trois niveaux de Risque d'aggravation sont rendus opérationnels: la surveillance, le risque modéré et le risque élevé. Les principales dimensions sont précisées pour chacun de ces niveaux: la probabilité, la sévérité, les dangers de référence et les vulnérabilités, les implications pour l'action et la planification dans le temps. Les niveaux de risque s'appliquent à la classification de la phase existante pour une zone donnée.

Tableau 17: Niveaux de Risque d'aggravation

Risque d'aggravation	Probabilité	Sévérité	Description générale des dangers et variations dans les indicateurs de processus	Implications pour l'action
Surveillance	Inconnue/encore à définir	Sans Objet	<p>Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité faible ou incertaine</p> <p>Indicateurs de processus: faible variation négative par rapport à la normale</p>	Surveillance étroite et analyse attentive
Risque modéré	Probabilité accrue/possible	Précisée par la classification de la phase prévue et indiquée par la couleur des rayures diagonales sur la carte	<p>Dangers: Occurrence ou prévision d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité modérée</p> <p>Indicateurs de processus: variation négative importante par rapport à la normale</p>	<p>Surveillance étroite et analyse attentive</p> <p>Préparation des plans de contingence</p> <p>Renforcement des interventions correspondant à la phase actuelle</p>
Risque élevé	Probabilité élevée: «plus probable qu'improbable»	Précisée par la classification de la phase prévue et indiquée par la couleur des rayures diagonales sur la carte	<p>Dangers: Occurrence ou risque élevée d'occurrence d'événements adverses ayant un impact négatif sur les moyens d'existence en présence d'une vulnérabilité élevée</p> <p>Indicateurs de processus: importantes et multiples variations négatives</p>	Mise en œuvre d'interventions préventives - avec urgence accrue pour les populations à haut risque

La **probabilité** diffère pour chaque niveau de risque:

- Pour la *surveillance*, la probabilité ne s'applique pas puisqu'il n'est pas encore clair ou certain que la dégradation de la situation survienne. Dans le cas de l'IPC, une zone est placée en situation de surveillance s'il existe des signaux indiquant des difficultés potentielles et/ou des faibles variations négatives dans les indicateurs de processus.
- Pour le *risque modéré*, il existe une probabilité «accrue» au dessus du niveau de risque habituel/normal. Bien que chacun connaisse à tout moment un certain degré de risque en matière de sécurité alimentaire, pour les zones en situation de **risque modéré**, les conditions suggèrent qu'il existe un risque plus grand, ou plus élevé, que la normale et que ce risque est un signe inquiétant pouvant conduire la situation à se dégrader.
- Pour le *risque élevé*, il existe une «forte probabilité», ou «plus probable qu'improbable», que le niveau de sévérité prévu soit atteint.

Le niveau de **sévérité** pour chaque niveau de **risque** dépend de l'analyse intégrée des dangers potentiels et de la vulnérabilité. Selon que les perspectives d'avenir soient plus ou moins mauvaises, le **Risque d'aggravation** peut comprendre les phases 3, 4 ou 5. (Le niveau de sévérité est représenté par la couleur des lignes diagonales dessinées sur la carte - voir les protocoles cartographiques).

Chaque niveau de **risque** comprend une **Description générale et une variation dans les indicateurs de processus** qui fournissent des repères pour la justification d'une déclaration d'alerte précoce. Cependant, il est important de remarquer que l'analyse du risque de l'impact des dangers et des indicateurs de processus exige une compréhension du système de moyens d'existence pour une zone donnée, ce qui permet l'analyse de la vulnérabilité. Selon la situation (type de danger et de système de moyens d'existence), les indicateurs de processus adéquats seront différents. Ils peuvent comprendre toutes les variables susceptibles d'affecter le pouvoir d'achat, l'accès social, l'approvisionnement en aliments de base ou d'autres besoins humanitaires élémentaires. Parmi celles-ci, par exemple, on trouve: les prix des denrées sur le marché, la production agricole, l'état du bétail, les tendances politiques, etc. Voir FAO/SICIAV (2002) et Riely *et al.* (1999) pour une liste exhaustive des indicateurs. En ce qui concerne les indicateurs de processus, une différence cruciale entre le risque modéré et le risque élevé réside dans le fait que, tandis que dans le premier cas on assiste à "de vastes variations négatives par rapport à la normale", le risque élevé incorpore la notion de "vastes variations négatives combinées", ce qui signifie que divers indicateurs se dégradent simultanément et rendent mutuellement la situation plus critique.

Chaque niveau de **risque** est associé à des **implications** générales **pour l'action**. Une analyse et une surveillance approfondies sont nécessaires à chaque niveau. Les niveaux de risque modéré et de risque élevé incluent aussi la mise en place de plans d'urgence, la promotion, l'accroissement des interventions nécessaires pour la phase donnée et la nécessité d'interventions préventives. La différence principale des implications pour l'action entre les niveaux de risque modéré et risque élevé concerne l'urgence accrue et les impératifs pour les populations en situation de risque élevé.

Finalement, la planification dans le temps de l'analyse prévue doit être explicite. Celle-ci dépendra de la situation particulière et devrait inclure à la fois la période de départ et la période finale anticipée du risque en question. Dans certains cas, elle se basera sur le cycle des saisons mais pas toujours (par exemple, des tensions civiles, des perturbations du marché et du commerce mondiaux, etc.). Ces informations sont récapitulées dans les protocoles cartographiques complémentaires.

5. OUTILS D'APPUI DE L'IPC

Afin d'accroître la rigueur et l'efficacité de la communication de l'IPC, FSAU a mis au point un ensemble d'outils complémentaires et d'appui. Ceux-ci comprennent:

A Les grilles d'analyse - un outil permettant d'organiser les preuves dans le but de défendre la classification de la phase de manière logique, transparente et accessible

B Les protocoles cartographiques - des conventions cartographiques standardisées apportant des informations essentielles à l'analyse situationnelle

C Les tableaux démographiques - une approche et un modèle standardisés permettant d'identifier le nombre de personnes faisant face à une situation de crise par limites administratives et systèmes de moyens d'existence

5.1 Grilles d'analyse

Concepts

Étant donné les conséquences profondes sur un vaste nombre de personnes (parfois des millions) et les multiples acteurs impliqués dans l'action humanitaire et de la sécurité alimentaire, quels que soient la méthode employée et le niveau de complexité de l'analyse, les résultats finaux devraient être intelligibles et ouverts à la critique. Si l'on souhaite atteindre les objectifs généraux de responsabilité et de transparence, il est crucial d'élaborer une grille simple qui organise les preuves soutenant les conclusions et les informations nécessaires à la définition d'une intervention efficace.

Cette **approche fondée sur la preuve** permet aux analystes, aux pairs et aux décideurs d'évaluer les conclusions de façon critique. Elle ouvre le processus analytique à la critique éclairée et soumet les résultats à un processus quasi judiciaire (c'est-à-dire un tribunal) dans lequel la démonstration de la «preuve à charge» incombe aux analystes.

Les **grilles d'analyse** sont conçues pour accroître la transparence et facilitent grandement l'accès aux données cruciales et la rédaction d'un rapport. Elles sont au service de trois objectifs principaux:

- (1) servir de repères pour une analyse rigoureuse et fondée sur la preuve
- (2) favoriser la transparence en documentant les informations cruciales pour la facilité d'accès et l'archivage historique
- (3) simplifier la rédaction de rapports et la création de présentations en fournissant les informations fondamentales de manière cohérente et logique

Spécifications

Les grilles d'analyse comportent trois parties:

- 1) la formulation de la classification de la phase,
- 2) les informations cruciales pour atténuer les effets immédiats et
- 3) les informations cruciales pour soutenir les systèmes de moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes.

1) La formulation de la classification de la phase: cette partie sert de guide pour définir: 1) la zone touchée, 2) la classification de cette phase particulière, (3) quels sont les indicateurs d'impact de référence applicables (à partir du tableau de référence de l'IPC), 4) les preuves directes étayant la classification et 5) les preuves indirectes étayant la classification. Les preuves sont tirées d'une pléthore de sources en fonction de la situation. Puisque les preuves ont des degrés de confiance variables, chaque élément de preuve est associé à un score de confiance de 1, 2 ou 3 suivant que cette preuve est très fiable, plutôt fiable ou non confirmée. Ces scores sont pris en considération lors de l'évaluation de la confiance générale de l'analyse.

Révision

La partie 1 de la grille d'analyse a été révisée et combine désormais les preuves directes et indirectes l'analyse du Risque d'aggravation est séparée de la Classification de la phase.
Pour explication, voir l'annexe H.

Tableau 18: Grille d'analyse IPC

Partie 1: Analyse de la phase actuelle/imminente et du Risque d'aggravation

Région analysée: (région, province, zone agro-climatique, zone de moyen d'existence etc.)		Période analysée:		
Indicateurs d'impact de référence (Tels que définis par le tableau de référence IPC)	Preuves directes et indirectes pour une Phase durant une période déterminée <ul style="list-style-type: none"> • Enumérez les preuves directes et indirectes (par ex. des proxies ou des indicateurs de processus) des effets (notez les preuves directes en gras) • Notez la source de preuve • Notez le niveau de fiabilité des preuves (1=non confirmées, 2=assez fiables, 3=très fiables) • Identifiez la classification de la phase pour chaque élément de preuve • Indiquez 'Non applicable' si le résultat ne s'applique pas à la situation 	Classification de la Phase (Cochez ou mettez en gras la case adéquate)	Preuves du risque d'aggravation de la phase ou la magnitude (Indicateurs de dangers et de vulnérabilité) <ul style="list-style-type: none"> • Enumérez les preuves qui permettent de déterminer le risque • Source de la preuve • Taux de fiabilité des preuves (1=non confirmées, 2=assez fiables, 3=très fiables) 	Niveau de risque (Cochez la case correspondant au niveau de risque approprié et la sévérité attendue, si garantie)
Taux brut de mortalité	•	<input type="checkbox"/> Généralement en sécurité alimentaire 1A <input type="checkbox"/> Généralement en sécurité alimentaire 1B <input type="checkbox"/> Insécurité alimentaire modérée/limite <input type="checkbox"/> Crise Alimentaire et des Moyens d'Existence Aiguë <input type="checkbox"/> Urgence Humanitaire <input type="checkbox"/> Famine/ Catastrophe Humanitaire		<input type="checkbox"/> Pas d'alerte précoce <input type="checkbox"/> Surveillance <input type="checkbox"/> Risque modéré o CAACME o UH o Famine/CH <input type="checkbox"/> Risque élevé o CAACME o UH o Famine/CH
Malnutrition aiguë	•			
Malnutrition chronique	•			
Maladie	•			
Accès aux aliments et Disponibilité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux aliments <ul style="list-style-type: none"> o Consommation o Pouvoir d'achat o Dépenses: o Accès social: • Disponibilités <ul style="list-style-type: none"> o Production o Canaux d'approvisionnement o Bilan céréalier • Autres informations 			
Diversité du régime alimentaire	•			
Accès à l'eau et approvisionnements en eau	•			
Dangers / événements adverses	•			
Dénuement/ Déplacement	•			
Sécurité civile	•			
Stratégies d'adaptation/de survie	•			
Questions structurelles	•			
Dangers	•			
Avoirs relatifs aux moyens d'existence (5 capitaux)	•			

2) Les informations cruciales pour atténuer les effets immédiats: cette partie sert de guide pour définir: 1) les dangers immédiats pour chaque zone touchée, 2) les effets sur les stratégies de moyens d'existence, 3) la nature de l'insécurité alimentaire en termes d'accès, de disponibilité ou d'utilisation, 4) les caractéristiques et le pourcentage de la population en phase 3, 4 ou 5, 5) la tendance estimée, 6) les facteurs de risque à surveiller et 7) les possibilités d'intervention.

Tableau 19: Grille d'analyse IPC

Partie 2: Analyse des dangers immédiats, effets sur les stratégies des moyens d'existence et implications pour l'intervention immédiate

Région analysée: (région, province, zone agro-climatique, zone de moyen d'existence etc.)				Période analysée:			
ANALYSE						ACTION	
Classification de la Phase (cocher ou mettre en gras la phase de la partie 1)	Dangers immédiats (Forces majeures)	Problèmes directs de sécurité alimentaire (Accès, disponibilité, et/ou utilisation)	Effets sur les moyens d'existence (Description synthétique)	Population touchée (Caractéristiques & Pourcentage de la Population)	Tendance Prévue (Amélioration, Aucun changement, Aggravation, Signaux mixtes)	Facteurs de Risque à surveiller	Opportunités d'intervention (Intervention immédiate pour améliorer l'accès à l'alimentation)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Généralement en sécurité alimentaire 1A ■ Généralement en sécurité alimentaire 1B ■ Insécurité alimentaire modérée/limite ■ Crise Alimentaire et des Moyens d'Existence Aiguë ■ Urgence Humanitaire ■ Famine/ Catastrophe Humanitaire 							

3) Les informations cruciales pour soutenir les systèmes de moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes: cette partie sert de guide pour définir: 1) les causes sous-jacentes pour chaque zone affectée, 2) les effets sur les capitaux/avoirs relatifs aux moyens d'existence, 3) la tendance estimée pour chaque avoir relatif aux moyens d'existence, 4) les facteurs de risque à surveiller et 5) les possibilités de soutenir les moyens d'existence et de traiter les causes sous-jacentes.

Tableau 20: Grille d'analyse IPC

Partie 3: Analyse des causes sous-jacentes, effets sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence et opportunités pour l'amélioration de la situation à moyen et à long terme

Région analysée: (région, province, zone agro-climatique, zone de moyen d'existence etc.)			Période analysée:	
ANALYSE			ACTION	
Phase actuelle ou imminente (Cocher ou mettre en gras la case adéquate)	Causes sous-jacentes (Dégradation de l'environnement, sociale, mauvaise gouvernance, marginalisation, etc.)	Effet sur les avoirs relatifs aux moyens d'existence (Description Synthétique)	Tendance Prévue (En progrès, Aucun changement, Aggravation, Signaux mixtes)	Opportunités de soutenir les moyens d'existence et traiter les causes sous-jacentes (Politiques, programmes et/ou plaidoyer)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Généralement en sécurité alimentaire 1A ■ Généralement en sécurité alimentaire 1B ■ Insécurité alimentaire modérée/limite ■ Crise Alimentaire et des Moyens d'Existence Aiguë ■ Urgence Humanitaire ■ Famine/ Catastrophe Humanitaire 		Capital physique:		
		Capital social:		
		Capital financier:		
		Capital naturel:		
		Capital humain:		
		Capital politique local:		

La plupart des informations comprises dans les grilles d'analyse sont communiquées sous forme de grilles récapitulatives au moyen des protocoles cartographiques.

5.2 Protocoles cartographiques

Concepts

Fondés sur les pratiques optimales de la cartographie de la pauvreté (Snel et Henninger 2002, Davis 2003), les protocoles cartographiques sont porteurs d'un grand nombre d'informations complexes de façon accessible (une carte) afin de faciliter la prise de décision et l'intervention. Ils sont spécialement conçus pour communiquer les éléments frappants de l'analyse situationnelle en plus de la classification de la phase elle-même. L'utilisation cohérente des protocoles cartographiques permet aux utilisateurs d'interpréter aisément des informations pourtant complexes. L'application des protocoles cartographiques favorise à l'analyse longitudinale qui permet d'observer le niveau d'amélioration ou de dégradation des situations de sécurité alimentaire d'une période à l'autre. Les Protocoles cartographiques élaborés pour l'IPC récapitulent les caractéristiques essentielles des informations de sécurité alimentaire pour favoriser une intervention efficace. Après tout une image vaut mieux que mille mots.

Spécifications

Les projections de la sécurité alimentaire de FSAU à la suite de la saison Deyr 2005/06, fournies en Carte 1 (FSAU 2006), constituent un exemple de protocoles cartographiques de l'IPC. Outre la démarcation spatiale des **phases** de l'IPC et des **niveaux de risque d'aggravation** de toutes les zones de Somalie, la carte fournit des informations supplémentaires sur les **attributs définitoires pour les zones en phase 3, 4 ou 5**. Le titre de la carte établit explicitement la période estimée pour l'analyse.

Les protocoles cartographiques destinés à illustrer ces informations comprennent:

- **La délimitation spatiale des phases de l'IPC:** au moyen de couleurs distinctes et suggestives, la carte délimite les zones sous les phases de l'IPC telles que *la sécurité alimentaire générale (1A et 1B), l'insécurité alimentaire modérée/limite, la Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë, l'urgence humanitaire, et la famine/catastrophe humanitaire.*

Bien que l'élément fondamental de l'analyse spatiale soit la zone relative aux moyens d'existence, l'étendue spatiale des diverses phases ne correspond pas nécessairement à une frontière conventionnelle (par exemple, une unité administrative, une zone relative aux moyens d'existence, un bassin hydrographique, une zone agro-écologique, etc.) Dès lors, les analystes doivent utiliser un large éventail de sources d'informations et de méthodes (les ensembles de données géographiques existants, l'imagerie satellite, les analyses spatiales des SIG, les enquêtes auprès d'informateurs clés, les groupes de discussion, les enquêtes auprès des ménage ou sur la nutrition, les observations de terrain, etc.) pour parvenir à la meilleure approximation possible quant à l'étendue spatiale d'une phase donnée.

- **Les niveaux de risque d'aggravation:** les **niveaux de risque** se divisent en trois types: la surveillance, le risque modéré et le risque élevé. Ceux-ci sont affichés au dessus de la couleur signifiant la classification de la phase et sont graphiquement représentés respectivement par des points, des lignes diagonales descendantes et des lignes diagonales ascendantes. La couleur de ces lignes diagonales indique le degré de sévérité estimé et est déterminée par la couleur de la classification de la phase correspondante.
- **Situations de crise prolongée:** en général, plus une crise se prolonge, plus il est essentiel de traiter les causes sous-jacentes ou structurelles si l'on veut que les interventions aient une chance de produire des effets positifs durables. Une frontière violette indique les zones où une situation de crise de phase 3, 4 ou 5, se maintient depuis plus de trois ans (même s'il s'agit d'un seuil arbitraire, il englobe plusieurs cycles saisonniers). En mettant ces zones en lumière, on obtient des informations sur le type d'intervention stratégique et on attire l'attention sur les «zones en situation d'urgence oubliées» pour lesquelles un sentiment de suffisance pourrait s'être installé.

Graphique 3: Délimitation spatiale, Risque d'aggravation et tendance prévue



Graphique 4: Définition des caractéristiques des zones touchées par la crise



• **Les attributs définitoires des zones en crise:** pour chaque zone potentiellement ou réellement en phase 3, 4 ou 5, il existe une boîte de légende reprenant les spécificités de la situation. Un symbole est attaché à chaque attribut définitoire:

- Magnitude Estimations de la population en Phase 3,4 ou 5
- Profondeur Pourcentage de la population dans chaque phase respective
- Qui - critères pour le ciblage social
- Pourquoi Principales causes immédiates et sous-jacentes
- Fréquence Récurrence de la crise au cours des 10 dernières années
- Confiance Niveau de confiance de l'analyse

Révision

Plusieurs protocoles cartographiques ont été révisés ou introduits: ainsi, «Tendance prévue» a été incluse dans la légende principale; la «Magnitude» est indiquée par la taille de la police, la «Profondeur» d'une crise est indiquée par un diagramme à barres qui montre le pourcentage de population dans les phases respectives, et la «Fréquence d'une crise» au cours des 10 dernières années. Pour explication, voir l'annexe H.

Graphique 4

La légende principale est générique alors que les boîtes de légende comprennent les attributs spécifiques de la zone en crise. Les attributs de «Qui» et «Pourquoi» peuvent être extrapolés de la liste établie pour inclure les plus pertinents dans une situation donnée.

5.3 Tableaux démographiques standardisés

Concepts

L'IPC n'est pas une méthode et n'offre pas, en soi, de repère sur la manière d'estimer le nombre de personnes en situation de crise. Il existe de nombreuses façons d'y parvenir. Quelle que soit la méthode utilisée pour établir des estimations démographiques, il est nécessaire de représenter les conclusions de façon cohérente et significative.

Il existe cependant une importante distinction dans la façon dont l'IPC représente les chiffres démographiques par rapport à d'autres méthodes communes. L'analyse présente souvent le «nombre de personnes dans le besoin» (par exemple, le nombre de personnes ayant besoin d'aide alimentaire, d'eau, de soins de santé, de services, etc.). Néanmoins, l'IPC ne tire pas de telles conclusions et stipule simplement le nombre de personnes estimées en phase 3, 4 ou 5 - sans juger à priori si elles sont dans le besoin ou pas (en termes de transfert de ressources). En accord avec l'accent placé sur l'analyse situationnelle plutôt que sur l'analyse de l'intervention, les tableaux démographiques apportent les informations de base aux décideurs qui, moyennant une analyse approfondie des options d'intervention potentielles, peuvent dès lors décider si la situation de crise peut être atténuée par le biais de moyens autres que le transfert de ressources (par exemple, le changement politique, les négociations, les interventions sur le marché, etc.) ou par le transfert de ressources (par exemple, l'aide alimentaire, l'aide financière, etc.) ou une combinaison des deux. Des tableaux démographiques fondés sur les besoins spécifiques par secteur seraient utiles et complèteraient ceux déjà utilisés par l'IPC.

Spécifications

Les tableaux démographiques identifient les nombre estimé de personnes en phase 3, 4 ou 5 (y compris celles en situation de risque élevé) par limites administratives (par exemple, des régions, des quartiers, etc.), par zones relatives aux moyens d'existence, par les principaux systèmes de moyens d'existence. Le pourcentage de la population dans chaque phase est aussi stipulé. L'exemple ci-dessous illustre les tableaux démographiques par région en Somalie. L'utilisation abondante de notes de pied de page fournit des explications plus détaillées sur les sources et les interprétations lorsque cela s'avère nécessaire (voir FSAU 2005 pour un exemple plus complet d'estimations démographiques).

Tableau 21A: Population estimée par région en situation d'urgence humanitaire (UH) et de crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (CAACME), y compris les groupes à haut risque

Régions touchées	Population estimée des régions affectées ¹	Population estimée en situation de CAACME et UH		
		Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (CAACME) ²	Urgence humanitaire (UH) ²	Total en situation de CAACME ou UH en % de la population de la région
Nord				
Bari	235.975	45.000	0	19
Nugal	99.635	20.000	0	20
Sanag	190.455	55.000	0	29
Sool	194.660	50.000	0	26
Togdheer	302.155	40.000	0	13
Littoral (pêche)		20.000		
SOUS-TOTAL	1.022.880	230.000	0	22
Centre				
Galgadud	319.735	40.000	0	13
Mudug	199.895	20.000	0	10
SOUS-TOTAL	519.630	60.000	0	12
Sud				
Bakol	225.450	45.000	105.000	67
Bay	655.686	135.000	395.000	81
Gedo	375.280	80.000	180.000	69
Hiran	280.880	55.000	0	20
Juba inférieur	329.240	60.000	115.000	53
Juba moyen	244.275	50.000	120.000	70
SOUS-TOTAL	2.110.811	425.000	915.000	63
TOTAL	3.653.321	715.000	915.000	45

 Tableau 21B: Tableau Récapitulatif ²

Chiffres de population évaluée et contingente en situation de CAACME ou UH	1.630.000	22 ⁶
Populations urbaines dans les zones en crise du sud ³	30.000	1 ⁶
Populations évaluées, urbaines & contingentes combinées en situation de CAACME et UH	1.700.000 ⁴	23 ⁶
Nombre estimé de personnes déplacées ⁵	400.000	6 ⁶
Population totale estimée en situation de crise	2.100.000	29 ⁶

¹ Source: OMS 2004. Notez qu'il s'agit uniquement des chiffres de population dans les régions affectées. Le PNUD a récemment publié des chiffres de population au niveau régional pour 2005. Toutefois, ces estimations n'ont pas été finalisées et ne sont donc pas utilisées dans cette analyse.

² Les chiffres d'estimation sont arrondis aux cinq mille les plus proches, sur la base de la population résidante, sans tenir compte des migrations en cours ou prévues, et comprennent la population à haut risque de situation de Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë ou d'urgence humanitaire (estimée à 210.000) aux fins de planifications.

³ Grossièrement estimées à 30% et 20% de la population urbaine des zones en situation de Crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë respectivement.

⁴ Le nombre exact est de 1.660.000, mais il est arrondi à 1.700.000 aux fins de planification grossière et faciliter la communication.

⁵ Source: UN-OCHA mise à jour avril 2004 (376.630) et carte UNHCR des personnes déplacées dans leur propre pays, décembre 2005 (407.000), arrondi à 400.000 en guise d'estimation.

⁶ Pourcentage de la population totale de Somalie estimée à 7.309.266 (OMS 2004).

6. CONCLUSION

Ce manuel fournit une explication générale de l'IPC ainsi que des directives techniques spécifiques pour sa bonne utilisation. Il existe beaucoup d'arguments qui confirment la nécessité de ce type de système de classification et la façon dont l'IPC répond à des enjeux clés en matière d'analyse situationnelle de la sécurité alimentaire.

Dans le contexte de la Somalie, l'IPC a démontré de façon cohérente qu'il constitue un instrument efficace pour améliorer l'analyse et fournira des informations nécessaires à la mise en œuvre des interventions. Il a fait ses preuves dans plusieurs types de crises différents (par exemple, une sécheresse qui s'installe progressivement et des crises économiques, ainsi que dans les cas d'inondations brusques, d'insécurité civile et du tsunami). L'IPC a également réussi à attirer l'attention sur certaines «crises oubliées» et à mobiliser les ressources qui permettront de soutenir les moyens d'existence. Toutefois, l'aspect le plus intéressant de l'IPC est peut-être sa capacité de permettre une analyse comparative dans l'espace et dans le temps. Il permet de comparer une crise avec une autre dans un endroit différent et de suivre son évolution au cours du temps.

Du point de vue de la prise de décision en matière d'action de sécurité alimentaire pour la Somalie, l'IPC a constitué un élément intégral et d'orientation pour la planification. Des organismes des Nations Unies, des O.N.G., ainsi que l'agence gouvernementale ont utilisé l'IPC pour orienter la planification locale, mais l'IPC a également été utilisé par la procédure d'appel commun des Nations Unies afin de servir de guide à la planification des interventions et aux appels de fonds.

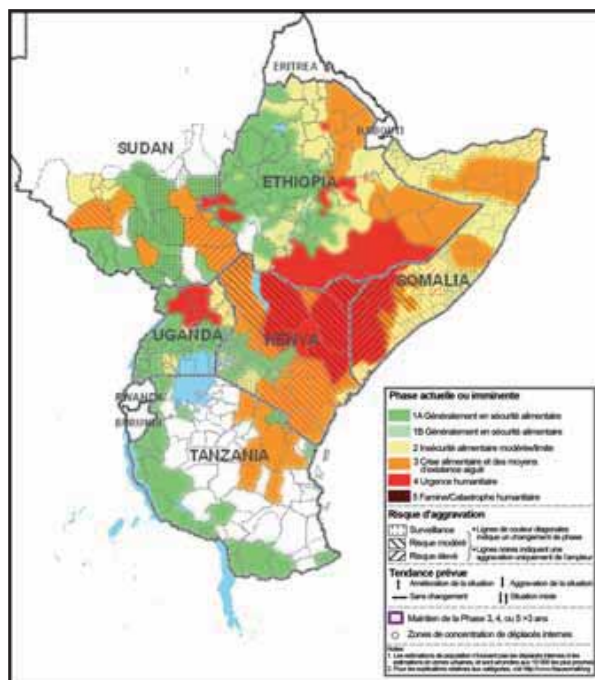
L'IPC a été présenté et analysé dans des douzaines de réunions organisées à des niveaux très différents, allant d'ateliers entre analystes et personnel sur le terrain aux réunions du comité permanent interinstitutionnel à l'échelon mondial. Le développement de l'IPC est le résultat d'un processus itératif qui a duré deux ans et qui s'est inspiré directement des commentaires constructifs réalisés lors de ces réunions. Certaines des questions fréquemment posées lors de ces présentations, ainsi que les interventions correspondantes, sont détaillées dans l'annexe B. C'est pourquoi les auteurs espèrent que l'IPC contribuera aux efforts déployés à l'échelon mondial pour harmoniser et améliorer l'analyse des crises humanitaires et de la sécurité alimentaire en vue de l'action. La version actuelle de l'IPC doit être considérée non seulement comme une plate-forme utilisable aujourd'hui, mais aussi comme un document d'analyse devant faire l'objet d'une révision critique et d'amélioration pour rédiger de nouvelles versions.

6.1 Possibilités de réplcation et d'expansion

Lors de la sécheresse transfrontalière qui a touché le Kenya, l'Éthiopie et la Somalie en 2005/2006, il a fallu mener une analyse comparative dans toute la région et l'IPC a été utilisé lors de plusieurs réunions techniques régionales afin d'harmoniser l'analyse de chaque pays. Cette analyse a été très utilisée par les gouvernements, les bailleurs de fonds, les Nations Unies/les ONG et les médias et a permis d'obtenir un financement adéquat, une planification stratégique et une action de plaidoyer.

Après le forum sur les perspectives climatiques de la grande Corne de l'Afrique, FSAU, FEWS NET, le PAM et plusieurs représentants ministériels de la région de la grande Corne d'Afrique ont utilisé l'IPC pour interpréter les prévisions climatiques dans une perspective de sécurité alimentaire. Bien que l'analyse résultant de cette démarche soit encore expérimentale et sous forme de projet (étant donné la nécessité de chercher un consensus technique au sein de chaque pays et d'appliquer rigoureusement l'analyse basée sur l'épreuve), ce simple projet est très significatif à la fois du point de vue analytique et du fait qu'il fait la preuve du potentiel de l'IPC pour fournir des informations nécessaire à l'analyse régionale et à l'intervention. La carte ci-dessous est un résultat pilote de ce processus.

Carte 2: Projection de la sécurité alimentaire dans la Grande Corne de l'Afrique, juillet à décembre 2006 - basé sur un scénario de pluviométrie inférieur à la normale (mars 2006)



Le groupe de travail régional sur la nutrition et la sécurité alimentaire de la Grande Corne de l'Afrique a adopté l'IPC afin de disposer d'un instrument de comparabilité et d'améliorer la rigueur analytique dans toute la région. En juin 2006, la FAO et FEWS NET ont coparrainé un atelier technique régional au nom du groupe de travail sur la nutrition et la sécurité alimentaire pour produire des résultats de l'IPC dans sept pays de la Grande Corne d'Afrique. Des analystes gouvernementaux, des organismes des N.U. et des ONG sont venus des différents pays et ont travaillé sur les grilles d'analyse finale de la classification d'une phase. Les participants ont effectué une révision critique du processus et ont identifié trois grands messages: 1) que l'IPC a de fortes possibilités d'être adopté dans les différents pays; 2) qu'il faut assurer une plus grande diffusion de l'IPC entre les agents nationaux afin de gagner leur adhésion; et 3) qu'il est plus efficace, sur le plan technique, d'appliquer d'abord l'IPC à l'échelon national (avec un groupe de travail plus représentatif), pour ensuite l'intégrer à une analyse régionale.

L'IPC a été conçu sur la base de normes reconnues à l'échelon international et s'est inspiré de méthodologies et de systèmes d'information existants. L'IPC peut donc être adopté dans le cadre des systèmes actuels moyennant quelques ajustements mineurs et être utilisé comme composante «additionnelle». L'IPC regroupe l'information généralement requise pour une analyse de situation mais les organisations et organismes peuvent, à titre individuel, souhaiter adapter l'utilisation finale des résultats de l'IPC en fonction des objectifs et des intérêts qui leur sont propres tout en utilisant les résultats de l'IPC comme plate-forme commune.

Pour faire en sorte que l'IPC favorise le consensus technique, il est préférable de l'appliquer au niveau national et faire appel ou créer une instance dont l'objectif sera de chercher à établir une coordination technique et un consensus. Ce type d'instance existe déjà dans la plupart des pays (par exemple les Comités d'évaluation de la vulnérabilité en Afrique australe, le Groupe de pilotage de la sécurité alimentaire au Kenya, la Préparation aux catastrophes et la prévention en Éthiopie, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) en Afrique occidentale, le Forum sur l'analyse des moyens d'existence au sud du Soudan, etc.)

6.2 Enjeux et évolution pour l'avenir

L'IPC, appliqué à grande échelle, pourrait grandement contribuer à rationaliser davantage l'aide humanitaire et faire en sorte qu'elle parvienne à ceux qui en ont le plus besoin et que les ressources soient utilisées de façon efficace. Il faudra toutefois, pour garantir l'intégrité technique du système, maintenir une approche rigoureuse, fondée sur les preuves. À terme, l'utilisation de l'IPC pourrait se voir compromise si les utilisateurs classifient des situations sans fondements suffisants (par l'apport de preuves directes ou indirectes) et les grilles d'analyse ont été conçues pour promouvoir une analyse rigoureuse.

L'IPC devrait bientôt faire l'objet de développements et de révisions. La FAO encourage les réactions critiques vis-à-vis de l'IPC et prévoit la publication d'une version révisée du manuel en 2009. Ceci sera possible par le biais d'un retour d'informations techniques relatives à ce Manuel, ainsi que par la réalisation d'applications pilotes et expérimentales dans différents contextes nationaux et régionaux.

La vision globale de l'IPC s'inscrit dans le cadre des efforts actuellement en cours, tels que l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire (GHD), SMART, les mesures de référencement et de suivi humanitaire et le Projet Sphère afin de contribuer à une harmonisation accrue de l'analyse de l'action humanitaire et de la sécurité alimentaire. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), récemment créé, a besoin d'éléments qui servent de base à une prise de décision objective en matière d'aide humanitaire et l'IPC peut parfaitement répondre à ce besoin.

Pour parvenir à un tel niveau d'harmonisation, l'ensemble de la communauté concernée par l'aide humanitaire et la sécurité alimentaire doit se rencontrer au sein d'instances comme le Comité permanent interinstitutionnel afin de réaliser un travail de révision technique et parvenir à système commun de classification qui obéisse aux normes internationales, puisse s'adapter à un large éventail de situations et de contextes et s'avère pratique sur le terrain. L'espoir de ses auteurs est que l'IPC contribue à ce débat et à cette évolution.